

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 21819  
Numéro SIREN : 508 580 289  
Nom ou dénomination : ENTEROME

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2021 sous le numéro de dépôt 81060

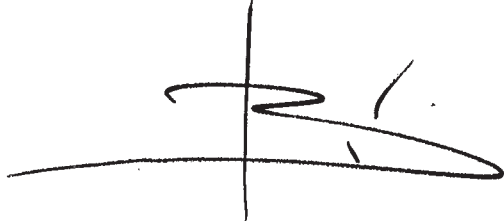
**ENTEROME**

Société anonyme au capital de 7.609.523,18 Euros  
Siège social : 94/96 avenue Ledru Rollin 75011 Paris  
508 580 289 RCS Paris  
(la « **Société** »)

---

**COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Certifié conforme  
Le Directeur Général**

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a large, stylized loop on the right.

Enterome SA		31/12/2020			31/12/2019
Bilan - Actif en euros		Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
	Notes				
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3.1 & 3.2	4 551 724	4 401 724	150 000	1 500 000
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		-	-	-	-
Constructions	3.1	205 506	80 370	125 136	132 703
Installations techniq., matériel, outillage	3.1	684 492	301 559	382 933	331 194
Autres immobilisations corporelles	3.1	367 977	288 862	79 115	110 944
Immobilisations en cours	3.1	37 257	-	37 257	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>					
Autres participations	3.1	1	-	1	1
Autres immobilisations financières	3.1	150 064	-	150 064	138 470
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>5 997 021</b>	<b>5 072 514</b>	<b>924 507</b>	<b>2 213 312</b>
<b>Stocks et en-cours</b>					
Matières premières, approvisionnement		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Avances, acomptes versés/commandes	3.3	585 509	-	585 509	164 924
<b>Créances</b>					
Créances clients & cptes rattachés	3.3	522 702	-	522 702	1 593 810
Autres créances	3.3	11 651 487	-	11 651 487	4 265 864
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
<b>Divers</b>					
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités	3.6	69 354 410	-	69 354 410	44 749 180
<b>Comptes de régularisation</b>					
Charges constatées d'avance	3.3 & 3.9	1 122 897	-	1 122 897	1 068 845
<b>Total actif circulant</b>		<b>83 237 005</b>		<b>83 237 005</b>	<b>51 842 622</b>
Prime de remboursement des obligations		-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	3.2	3 104	-	3 104	1 586
<b>Total actif</b>		<b>89 237 130</b>	<b>5 072 514</b>	<b>84 164 615</b>	<b>54 057 520</b>

Enterome SA	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Bilan - Passif en euros		€	€
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social ou individuel	3.10	7 471 079	5 912 053
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3.11	1 156 417	956 083
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves	3.11	86 537 126	59 683 747
Report à nouveau	3.11	(22 297 636)	(10 336 370)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3.11	<b>(18 542 038)</b>	<b>(11 961 266)</b>
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
<b>Total capitaux propres</b>		<b>54 324 948</b>	<b>44 254 247</b>
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées	3.4	262 500	437 500
<b>Total autres fonds propres</b>		<b>262 500</b>	<b>437 500</b>
<b>Provision pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques	3.2	3 104	1 586
Provisions pour charges		-	-
<b>Total des provisions</b>		<b>3 104</b>	<b>1 586</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.3	20 978 497	1 000 055
Emprunts, dettes fin. Divers	3.3	66 219	110 951
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.3	4 690 504	3 202 008
Dettes fiscales et sociales	3.3	2 084 678	2 343 182
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.3	57 184	49 326
Autres dettes			10
<b>Comptes de régularisation</b>			
Produits constatés d'avance	3.3 & 3.9	1 613 343	2 618 422
<b>Total dettes</b>		<b>29 490 425</b>	<b>9 323 953</b>
Ecarts de conversion passif	3.5	83 639	40 233
<b>Total passif</b>		<b>84 164 615</b>	<b>54 057 520</b>

Enterome SA		31/12/2020	31/12/2019
Compte de résultat en euros	Notes	12 mois	12 mois
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue	3.12	2 714 552	10 014 323
<b>Chiffres d'affaires</b>		<b>2 714 552</b>	<b>10 014 323</b>
Production stockée		-	-
Subventions d'exploitation	3.13	14 000	14 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		5 143	80 944
Autres produits		54 995	89 941
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 788 691</b>	<b>10 199 207</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises		-	-
Variation de stock de marchandises		-	-
Achats matières premières, autres approvisionnements		-	-
Variations de stock de matières premières et approvisionnements		-	-
Autres achats et charges externes		16 260 375	19 592 689
Impôts, taxes et versements assimilés		144 567	203 618
Salaires et traitements		5 350 092	4 439 007
Charges sociales		2 621 757	2 460 026
<b>Dotations d'exploitation</b>		-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3.1	202 279	158 440
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	3.2	1 518	1 586
Autres charges		279 856	291 092
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>24 860 443</b>	<b>27 146 460</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(22 071 752)</b>	<b>(16 947 253)</b>
Produits financiers		50 436	146 360
Charges financières		1 085 522	67 482
<b>Résultat financier</b>		<b>(1 035 086)</b>	<b>78 878</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(23 106 838)</b>	<b>(16 868 374)</b>
Produits exceptionnels		59 593	1 500 000
Charges exceptionnelles		3 058 332	119 562
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(2 998 739)</b>	<b>1 380 438</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices	3.14	(7 563 540)	(3 526 670)
<b>Bénéfice ou perte de l'exercice</b>		<b>(18 542 038)</b>	<b>(11 961 266)</b>

**ANNEXE DES COMPTES  
ENTEROME  
31/12/2020**

## Table des matières

1.	La Société.....	7
1.1	Faits marquants de l'exercice .....	7
1.2	Impacts de la crise sanitaire sur les comptes au 31 décembre 2020 .....	10
2.	Principes et Méthodes comptables .....	11
2.1	Base de préparation des états financiers.....	11
2.2	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	11
2.3	Immobilisations financières.....	12
2.4	Reconnaissance du chiffre d'affaires .....	12
2.5	Créances et Dettes .....	13
2.6	Trésorerie et Equivalents de trésorerie .....	13
2.7	Impôt sur les bénéfices .....	13
2.8	Gains et pertes de change .....	13
3.	Notes sur les comptes annuels.....	14
	Note 1 : Etat des immobilisations et amortissements.....	14
	Note 2 : Etat des provisions et dépréciations.....	16
	Note 3 : Etat des échéances des créances et des dettes .....	17
	Note 4 : Avances conditionnées .....	19
	Note 5 : Ecart de conversion .....	19
	Note 6 : Trésorerie et Equivalents de trésorerie .....	20
	Note 7 : Produits et avoirs à recevoir.....	20
	Note 8 : Charges à payer et avoirs à établir .....	20
	Note 9 : Charges et produits constatés d'avance.....	21
	Note 10 : Composition du capital social.....	21
	Note 11 : Tableau de variation des capitaux propres.....	22
	Note 12 : Ventilation du chiffre d'affaires net.....	24
	Note 13 : Subventions .....	25
	Note 14 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	26
	Note 15 : Engagements financiers .....	26
	Note 16 : Rémunérations des dirigeants.....	30
	Note 17 : Informations sur les conventions avec les parties liées .....	31
	Note 18 : Effectif moyen.....	31

Note 19 : Montant des honoraires des commissaires aux comptes .....	31
Note 20 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	31
Note 21 : Tableau des filiales et participations .....	32
Note 22 : Créances et dettes concernant les entités liées et les entités avec lesquelles l'entité a un lien de participation.....	32
Note 23 : Consolidation.....	32

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 84 164 615 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte de 18 542 038 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

## 1. La Société

Enterome (la « **Société** ») est une société de biotechnologies.

Elle a pour raison sociale ENTEROME, et pour forme juridique une société anonyme.

Elle est domiciliée au 94-96 Avenue Ledru-Rollin 75011 Paris et a pour activités principales la sélection et l'évaluation de projets susceptibles d'être valorisés dans le domaine des sciences de la vie et/ou de la santé et l'investissement dans ces projets ; la recherche, le développement, l'accompagnement et l'exploitation commerciale de ces projets et plus généralement, la recherche, le développement, l'accompagnement et l'exploitation commerciale de tous produits, applications, procédés dans le domaine des sciences de la vie et/ou de la santé.

### 1.1 Faits marquants de l'exercice

#### Tour privé de financement, Tour E

L'assemblée générale mixte du 2 juin 2020 a décidé la création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence, les actions P3, dans le cadre d'un tour de financement privé, le Tour E, et a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 1.128.697,28 euros par l'émission d'un nombre total de 2.970.256 Actions P3 nouvelles de valeur nominale de 0,38 Euro chacune, à libérer en numéraire (l' « **Augmentation de Capital 2020** »).

Elle a également délégué sa compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'un nombre complémentaire maximum de 542.625 Actions P3 nouvelles de valeur nominale de 0,38 Euro chacune, émises au prix unitaire de souscription de 8,54 Euros (la « **Délégation P3 2020** »), représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 1,3 M€ assortie d'une prime d'émission de 28,7 M€ portant sur 3 512 881 Actions P3 à un prix de souscription de 8,54 € (Cf Note 11).

Le conseil d'administration a constaté en plusieurs étapes les différentes augmentations de capital décidées et/ou autorisées par l'assemblée générale mixte du 2 juin 2020 :

- En date du 11 juin 2020, la Société a émis un nombre de 2 970 256 Actions P3 pour un

montant nominal total de 1,1 M € et d'une prime d'émission de 24,2 M € (Cf Note 11).

- En date du 24 juin 2020, la Société a émis un nombre total de 117 096 Actions P3 pour un montant nominal total de 0,04 M € et d'une prime d'émission de 1 M € (Cf Note 11).
- En date du 4 décembre 2020, la Société a émis un nombre total de 234 192 Actions P3 pour un montant nominal total de 0,08 M € et d'une prime d'émission de 1,9 M € (Cf Note 11).

### Augmentations de capital consécutives à l'attribution d'Actions Gratuites (« AGA ») et à l'exercice de Bons de Souscriptions d'Actions (« BSA »)

Le conseil d'administration a constaté :

- le 21 janvier 2020, l'attribution définitive de 151 000 AGA (« AGA 2018-2 ») et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 57 K€ en résultant (Cf Note 11.2).
- le 30 juin 2020, l'attribution définitive de 473 000 AGA (« AGA 2018-1 ») et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 0,2 M€ en résultant (Cf Note 11.2).
- le 23 novembre 2020, l'attribution définitive de 35 000 AGA (« AGA 2018-3 ») et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 13 K€ en résultant (Cf Note 11.2).
- le 8 décembre 2020, l'exercice de 70 000 BSA (« BSA 2015-10 ») par leur titulaire au prix de souscription de 2,02 € et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 27 K€ assortie d'une prime d'émission de 115 K€ en résultant (Cf Note 11.3).

La société a constaté le 26 janvier 2021 l'exercice de 52 155 BSA (« BSA 2015-10 ») par leurs titulaires au prix de souscription de 2,02 € intervenu avant le 31 décembre 2020. Conséquemment, l'augmentation de capital d'un montant nominal de 20 K€ assortie d'une prime d'émission de 86 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

### Tirage partiel du prêt de la Banque Européenne d'Investissement

- La Société a décidé le 23 avril 2020 d'exercer partiellement son droit à tirage du financement consenti par la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») en novembre 2017. Elle a appelé auprès de l'organisme un montant de 20 M€ sur les 40 M€ initialement accordés. La société a obtenu les fonds le 20 mai 2020 (Cf Note 3). Par conséquent, 50% des BSA<sub>BEI</sub> émis lors de la signature du contrat, soit 2 071 318 BSA<sub>BEI</sub>, deviennent exerçables et donneront le droit de souscrire à 10% du capital social de la Société sur une base entièrement diluée, ce qui représente 2 233 173 actions ordinaires au 31 décembre 2020 (Cf Note 11.4).
- Le 8 décembre 2020, le conseil d'administration a décidé de renoncer à la tranche complémentaire de 20 M€ disponible auprès de la BEI, l'offre de prêt arrivant à expiration le 31 décembre 2020 (Cf Note 3).

### Programmes cliniques

- La société a lancé deux essais cliniques de phase 1b/2a pour son candidat en immuno-oncologie EO2401 en combinaison avec un inhibiteur de points de contrôle immunitaire. Le premier essai porte sur le traitement du glioblastome [étude Rosalie], le second sur les tumeurs surrenales [étude Spencer]. Les premiers patients ont été dosés respectivement en juillet 2020 et septembre 2020.
- Dans le cadre du contrat de licence, co-développement et co-promotion signé avec la société Takeda en novembre 2018, le développement clinique de Sibofimloc (EB8018/TAK-018) se poursuit : l'essai clinique de phase 2a [étude Symmetry] pour le traitement post-opératoire des inflammations sous-jacentes à la maladie de Crohn a démarré au premier trimestre 2020 et le premier patient a été traité en août 2020.  
Ce franchissement d'étape a entraîné le versement d'un paiement intermédiaire de 1,7 M€ par la Société en faveur de la société Vertex au titre de son acquisition en 2015 d'une licence

exclusive sur trois familles de brevets portant sur une nouvelle molécule (EB8018) permettant d'agréger la protéine FimH (Familles LIC012-1, LIC012-2 et LIC012-3). L'actif correspondant a été totalement déprécié au 31 décembre 2020.

#### Demande de rescrit fiscal

La société a présenté une demande de rescrit concernant l'étalement fiscal de la somme de 44,1 M € perçue à la signature du contrat conclu avec Takeda le 19 octobre 2018. La Société ayant obtenu une réponse positive de l'administration le 10 décembre 2020, une demande de remboursement de 4 M€ portant sur l'impôt payé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été formulée auprès des services fiscaux (Cf Note 3 & 14).

#### Epidémie de COVID-19

L'épidémie de COVID-19, apparue en janvier 2020 en Chine et qui touche désormais plusieurs autres régions du monde, a conduit les gouvernements d'un certain nombre de pays dans lesquels Enterome opère directement (France et USA) ou dans lesquels ses essais cliniques sont en cours de lancement ou à venir, à adopter des mesures de confinement et de restrictions de la circulation des personnes et des biens. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a officiellement qualifié cette épidémie de pandémie. Voir section 1.2 ci-dessous sur les impacts de la crise sanitaire sur les comptes de la Société et les mesures qu'elle a mises en place afin d'y faire face.

##### 1.2 Impacts de la crise sanitaire sur les comptes au 31 décembre 2020

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la société continue de suivre attentivement l'évolution des directives et recommandations officielles afin de protéger ses employés et ses sous-traitants. La société a également mis en œuvre des stratégies pour atténuer l'impact de la crise mondiale sur ses activités et ses opérations.

La société a ainsi demandé à ses employés en France et aux USA de travailler depuis leur domicile et d'organiser des réunions et des événements à distance autant que possible.

A ce jour, la Société n'anticipe qu'un impact limité de la pandémie de COVID-19 sur ses opérations, y compris en ce qui concerne les discussions planifiées avec les autorités réglementaires, la conduite d'essais cliniques ainsi que les interactions avec la communauté scientifique et d'autres parties prenantes.

La société continuera à suivre avec attention l'impact potentiel de la COVID-19 sur la conduite des essais cliniques et les discussions avec les autorités de santé et, en fonction de l'évolution de la crise épidémique et son impact éventuel significatif sur ces derniers, en informera les actionnaires.

## 2. Principes et Méthodes comptables

### 2.1 Base de préparation des états financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce et du règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

La présentation adoptée pour l'annexe est une présentation de base.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue compte tenu de la capacité financière de la Société (trésorerie disponible) au regard de ses besoins de financement sur les 12 mois suivant la date de la clôture et des événements postérieurs à la clôture (cf note 20).

Les états financiers et l'annexes sont présentés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les **immobilisations incorporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Elles sont amorties sur leur durée prévisible d'utilisation.

En ce qui concerne les licences de recherche et développement, elles sont amorties à compter de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché du produit sous-jacent. En amont de leur autorisation de mise sur le marché, ces licences font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Il en est de même pour toutes les immobilisations incorporelles non amortissables et pour les immobilisations incorporelles en cours.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

En 2020, l'intégralité des frais de développement engagés par la Société sont comptabilisés en charges, les critères d'activation n'étant pas remplis à ce jour. En effet, en raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement, les critères d'immobilisations ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments. Par conséquent, les frais de développement ont toujours été comptabilisés en charges d'exploitation, la Société n'ayant pas obtenu d'AMM, à ce jour, sur l'un de ses produits.

Les **immobilisations corporelles** sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les **amortissements** sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Licences R&D :	Durée d'utilisation à partir de l'autorisation de mise sur le marché
Agencements, aménagements divers :	5 à 10 ans Linéaire
Matériels industriels :	5 ans Linéaire
Installations générales :	5 à 10 ans Linéaire
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans Linéaire
Mobilier :	5 ans Linéaire

### 2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations de la filiale Enterome USA Inc., les dépôts de garantie et une caution sur le prêt d'amorçage de la BPI. Ces immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

### 2.4 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus que la Société est susceptible de générer peuvent résulter de la signature de partenariats stratégiques et inclure diverses composantes, telles que des montants facturables à la signature, des montants facturables lors du franchissement de certains objectifs de développement, commerciaux et de production, ainsi que des paiements de financement de frais de recherche et développement et l'attribution de redevances sur les ventes futures de produits.

Les montants facturables à la signature des contrats, et non remboursables, peuvent être étalés sur la durée des contrats selon leur nature et leurs conditions.

Les montants facturables lors du franchissement de certains objectifs de développement, commerciaux et de production, représentent les montants reçus des partenaires lors de la réalisation de certains jalons scientifiques, réglementaires ou commerciaux. La Société reconnaît ces revenus lorsque l'étape a été franchie et qu'il n'existe pas de risques de reversement des montants. Lorsque des frais de recherche et développement sont refacturés aux partenaires, les revenus sont reconnus à l'avancement des coûts engagés.

## 2.5 Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.6 Trésorerie et Equivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles et des titres de placement à court terme immédiatement mobilisables. Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les éventuelles valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours historique d'acquisition selon la méthode FIFO.

## 2.7 Impôt sur les bénéfices

**Crédit d'impôt recherche** : des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

## 2.8 Gains et pertes de change

Le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au même titre, par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises, ...).

### 3. Notes sur les comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

#### Note 1 : Etat des immobilisations et amortissements

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Immobilisations incorporelles en cours	2 864 324	1 687 400	-	4 551 724
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>2 864 324</b>	<b>1 687 400</b>	-	<b>4 551 724</b>
Agencements des constructions	192 421	13 084	-	205 506
Installations techniques, matériel et outillage industriels	504 894	179 598	-	684 492
Installations générales, agencements, aménagements	53 139	-	-	53 139
Matériel de bureau, informatique, mobilier	304 442	22 533	12 136	314 839
Immobilisations corporelles en cours	-	37 257	-	37 257
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 054 896</b>	<b>252 472</b>	<b>12 136</b>	<b>1 295 232</b>
Titres de participation	1	-	-	1
Dépôts et cautionnements	138 470	11 780	186	150 064
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>138 471</b>	<b>11 780</b>	<b>186</b>	<b>150 065</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 057 691</b>	<b>1 951 652</b>	<b>12 321</b>	<b>5 997 021</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020	Valeurs nettes 31/12/2020
Immobilisations incorporelles en cours	1 364 324	3 037 400	-	4 401 724	150 000
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>1 364 324</b>	<b>3 037 400</b>	-	<b>4 401 724</b>	<b>150 000</b>
Agencements des constructions	59 719	20 651	-	80 370	125 135
Installations techniques, matériel et outillages industriels	173 700	127 859	-	301 559	382 933
Installations générales, agencements, aménagements	37 206	3 869	-	41 075	12 064
Matériel de bureau, informatique, mobilier	209 431	49 900	11 543	247 788	67 051
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	37 257
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>480 056</b>	<b>202 279</b>	<b>11 543</b>	<b>670 792</b>	<b>624 440</b>
Titres de participation	-	-	-	-	1
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	150 064
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>150 065</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 844 380</b>	<b>3 239 679</b>	<b>11 543</b>	<b>5 072 516</b>	<b>924 506</b>

(Montants en euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette 31/12/2020
Immobilisations incorporelles en cours	4 551 724	4 401 724	150 000
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 551 724</b>	<b>4 401 724</b>	<b>150 000</b>
Agencements des constructions	205 506	80 370	125 135
Installations techniques, matériel et outillage industriels	684 492	301 559	382 933
Installations générales, agencements, aménagements	53 139	41 075	12 064
Matériel de bureau, informatique, mobilier	314 839	247 788	67 051
Immobilisations corporelles en cours	37 257	-	37 257
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 295 232</b>	<b>670 792</b>	<b>624 440</b>
Titres de participation	1	-	1
Dépôts et cautionnements	150 064	-	150 064
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>150 065</b>	<b>-</b>	<b>150 065</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 997 021</b>	<b>5 072 516</b>	<b>924 506</b>

### Précision concernant les immobilisations incorporelles

En 2015, la Société a acquis auprès de Vertex une licence exclusive sur trois familles de brevets portant sur une nouvelle molécule (EB8018) permettant d'agréger la protéine FimH (Familles LIC012-1, LIC012-2 et LIC012-3), et qui l'a conduite à verser un paiement initial reconnu en immobilisation incorporelle en cours pour 0,9 M€.

En 2016, la société a comptabilisé une immobilisation complémentaire correspondant à un paiement d'étape pour 0,5 M€.

Le 19 octobre 2018, la Société et Takeda ont conclu un accord de recherche et développement, de collaboration commerciale et de licence autour d'EB8018, ce qui a entraîné la dépréciation à 100% de l'immobilisation incorporelle pour 1,4 M€.

En 2020, la société a comptabilisé une immobilisation complémentaire correspondant à un paiement d'étape pour 1,7 M€ et la dépréciation complémentaire afférente pour 1,7 M€.

Au 31 décembre 2020, le total des dépréciations sur les licences exclusives acquises auprès de la société Vertex s'élève à 3,1 M €, montant de la valeur brute immobilisée.

Le 22 mai 2019, la Société et Nestlé ont mis un terme à l'accord de joint-venture conclu en juillet 2017. Les titres de participation dans la société MDP ont été cédés à Nestlé pour un montant de 1,5 M€. La valeur brute de ces immobilisations financières cédées s'élevait à 45 K €.

La Société a acquis parallèlement auprès de Nestlé une immobilisation incorporelle pour une somme de 1,5 M€ auprès de la société MDP. Cet actif est constitué des éléments incorporels initialement apportés par Enterome lors de la constitution de la société MDP.

A la clôture de l'exercice 2020, la Société n'a constaté aucun amortissement sur cette immobilisation incorporelle, mais une dépréciation de 1 350 K€. En fonction de discussions en cours avec des partenaires potentiels, elle a en effet réévalué la valeur résiduelle nette à 150 K€.

### Précision concernant les immobilisations corporelles

La société a débuté des travaux d'aménagements de nouveaux locaux pris en location sur l'exercice 2020. Ces travaux n'étant pas terminés à la date de clôture, une immobilisation corporelle en cours a été comptabilisée pour 37 K€.

### Précision concernant les reprises de dotations aux immobilisations corporelles

Suite à la mise au rebut des matériels informatiques, l'ensemble des immobilisations s'y rattachant ont été sorties pour leur valeur nette comptable.

### Précision concernant les immobilisations financières

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Participations (Enterome USA Inc.)	1	-	-	1
Prêts et autres immobilisations financières	138 470	11 780	186	150 064
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>138 471</b>	<b>11 780</b>	<b>186</b>	<b>150 065</b>

Au 31 décembre 2020, les immobilisations financières sont constituées :

- Des titres de participations liées à la filiale située aux Etats-Unis pour un montant de 0,93 €
- Des montants versés au titre de dépôts et cautionnements pour un montant de 150 K€

## Note 2 : Etat des provisions et dépréciations

PROVISIONS (montant en euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises avec objets	Reprises sans objets	31/12/2020
Provisions pour pertes de change	1 586	1 518	-	-	3 104
<b>Total provisions</b>	<b>1 586</b>	<b>1 518</b>	-	-	<b>3 104</b>
Sur immobilisations incorporelles	1 364 324	3 037 400	-	-	4 401 724
<b>Total dépréciations</b>	<b>1 364 324</b>	<b>3 037 400</b>	-	-	<b>4 401 724</b>
<b>Total général</b>	<b>1 365 910</b>	<b>3 038 918</b>	-	-	<b>4 404 828</b>

### Détail de la provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont relatives à la provision pour perte de change au 31 décembre 2020 de 3 104 €.

Les dépréciations sur immobilisations incorporelles sont relatives à la licence sur les brevets VERTEX pour 3,1 M€ (cf note 1) et l'actif incorporel acquis auprès de la société MDP pour 1,3 M€.

### Note 3 : Etat des échéances des créances et des dettes

#### Note 3.1 : Etat des créances

ETATS DES CREANCES (Montants en euros)	31/12/2020		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Autres immobilisations financières	150 064	-	150 064
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>150 064</b>	<b>-</b>	<b>150 064</b>
<b>De l'actif circulant</b>			
Créances clients	522 702	522 702	-
Personnel et comptes rattachés (1)	75	75	-
Etat - Crédit d'impôt recherche (1)	7 124 872	7 124 872	-
Etat - Crédit d'impôt compétitivité des entreprises	-	-	-
Etat - Acompte d'IS (1)	3 965 338	3 965 338	-
Etat - Produits à recevoir (1)	29 751	29 751	-
Taxe sur la valeur ajoutée (1)	510 831	510 831	-
Avances et acomptes	585 509	585 509	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-
Groupe	-	-	-
Autres débiteurs (1)	20 620	20 620	-
Charges constatées d'avance	1 122 897	1 122 897	-
<b>Total actif circulant</b>	<b>13 882 595</b>	<b>13 882 595</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>14 032 659</b>	<b>13 882 595</b>	<b>150 064</b>

(1) Le total des autres créances s'élève à 11 651 487 € à la clôture de l'exercice.

#### Note 3.2 : Crédits d'impôts

Au titre de 2020, la Société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche (CIR) d'un montant de 3,6 M €. La société est toujours en attente du remboursement du crédit impôt recherche 2019 d'un montant de 3,5 M €.

Le produit du CIR est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

DETAIL DES CREDITS D'IMPOTS (Montants en euros)	31/12/2020
CIR 2019	3 528 196
CIR 2020	3 596 676
<b>Total</b>	<b>7 124 872</b>

#### Note 3.3 : Autres créances fiscales

La société a présenté sur le deuxième semestre 2019 une demande de rescrit concernant l'étalement fiscal de la somme de 44,1 M € perçue à la signature du contrat conclu avec Takeda le 19 octobre 2018. La Société ayant obtenu une réponse positive de l'administration le 10 décembre 2020, une

demande de remboursement de 3 965 338 € portant sur l'impôt payé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été formulée auprès du service des impôts des entreprises.

### Note 3.4 : Etat des dettes

ETATS DES DETTES (Montants en euros)	31/12/2020			
	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>				
Emprunt Obligataire Convertible	-	-	-	-
Emprunt Obligataire et intérêts courus	-	-	-	-
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	20 978 497	378 497	20 600 000	-
Emprunts et dettes financières diverses (2)	66 219	66 219	-	-
<b>Total des dettes financières</b>	<b>21 044 716</b>	<b>444 716</b>	<b>20 600 000</b>	-
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 690 504	4 690 504	-	-
Personnel et comptes rattachés (1)	1 044 345	1 044 345	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (1)	939 461	939 461	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés (1)	100 872	100 872	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	57 184	57 184	-	-
Produits constatés d'avance	1 613 343	1 613 343	-	-
<b>Total des dettes d'exploitation</b>	<b>8 445 709</b>	<b>8 445 709</b>	-	-
<b>Total général</b>	<b>29 490 425</b>	<b>8 890 425</b>	<b>20 600 000</b>	-

(1) Le total des dettes fiscales et sociales s'élève à 2 084 678 € à la clôture de l'exercice

(2) dont parties liées : 66 219 €

### Note 3.5 : Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

#### Emprunt auprès de la BEI

La Société et la BEI ont signé un contrat de financement le 23 novembre 2017, relatif à l'octroi d'un prêt pouvant représenter un montant total maximum de 40 M€ aux conditions suivantes :

- d'une durée de 5 ans à partir de la date de tirage
- au taux EURIBOR majoré de 6 pts
- bénéficiant d'un remboursement intégral du capital à terme échu
- bénéficiant d'une faculté de tirage par tranche de 5 M € arrivant à expiration le 31 décembre 2020

Le conseil d'administration a décidé le 23 avril 2020 d'exercer son droit à tirage du financement pour un montant de 20 M€ sur les 40 M€ initialement accordés par la BEI et versés en mai 2020.

La société a supporté 447 K € de frais au titre de la première tranche tirée pour 20 M €.

La faculté de tirage de la tranche complémentaire de 20 M€ est arrivée à expiration le 31 décembre 2020.

#### Prêt d'amorçage Bpifrance Financement

Le 18 décembre 2016, la Société a obtenu un prêt d'amorçage auprès de Bpifrance Financement, d'un montant de 1 M€, aux conditions suivantes :

- d'une durée de 8 ans ;
- au taux de 4,30% jusqu'au 6 décembre 2016, puis TME du mois précédent le décaissement majoré de 3,94% ;
- bénéficiant de 12 trimestres de différé d'amortissement (avec des intérêts payables trimestriellement à terme échu) ;
- remboursable par 20 versements trimestriels à terme échu (1<sup>ère</sup> échéance le 31 mars 2020 – dernière échéance le 31 décembre 2024).

Le prêt fait l'objet d'une retenue de garantie s'élevant à 50 K€, comptabilisée en autres immobilisations financières.

La Société a supporté 4 K€ de frais.

#### **Note 4 : Avances conditionnées**

En mai 2017, la Société a obtenu de la part de Bpifrance Financement une nouvelle aide affectée à un programme ayant pour objet « Essai clinique de Phase I dans l'étude de l'antagoniste FIMH – EB8018 », remboursable et ne portant pas intérêt, d'un montant maximum de 700 000 €.

Les versements ont été effectués aux dates suivantes :

- premier versement de 500 K€ en mai 2017 à la signature du contrat ;
- solde de 200 K€ en novembre 2018.

Le contrat prévoit un échancier de remboursement trimestriel de 43 750 € étalé entre septembre 2018 et juin 2022 et une clause limitant le remboursement à 350 K€ en cas d'échec ou de succès partiel du programme. La Société a supporté 21 K€ de frais.

Les résultats du programme présentant un succès technique, aucune demande n'a été déposée pour diminuer le remboursement.

En 2020, la Société a remboursé 175 K€.

Au 31 décembre 2020, le montant restant à rembourser s'élève à 263 K€.

#### **Note 5 : Ecart de conversion**

Il est précisé que les comptes de la Société tiennent compte d'écarts de conversion passif sur les dettes envers sa filiale ENTEROME USA Inc pour un montant de 83 297 €.

## Note 6 : Trésorerie et Equivalents de trésorerie

Les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de 69,4 M€ de disponibilités bancaires.

## Note 7 : Produits et avoirs à recevoir

<b>DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Clients - Factures à établir	96 000	1 238 216
<b>Total créances et comptes rattachés</b>	<b>96 000</b>	<b>1 238 216</b>
Fournisseurs - avoirs à recevoir	17 227	
Personnel - produits à recevoir	75	
Etat - produit à recevoir	20 792	
Intérêts courus sur compte à terme	34 212	-
<b>Total autres créances</b>	<b>72 307</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>168 307</b>	<b>1 238 216</b>

## Note 8 : Charges à payer et avoirs à établir

<b>DETAIL DES CHARGES A PAYER (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		-
Intérêts courus à payer	178 497	-
<b>Total emprunts</b>	<b>178 497</b>	<b>-</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		-
Fournisseurs - Factures non parvenues	3 685 568	1 618 823
Dettes sur fournisseurs d'immobilisation	44 709	
<b>Total dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>3 730 277</b>	<b>1 618 823</b>
Personnel - provision congés payés	266 617	223 803
Personnel charges à payer	777 728	684 797
Charges sociales à payer	699 601	992 333
Etat - charges à payer	3 495	4 633
<b>Total des dettes fiscales et sociales</b>	<b>1 747 441</b>	<b>1 905 567</b>
Associés comptes courants	-	-
Autres dettes	-	-
<b>Total dettes fournisseurs d'immobilisations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>5 656 215</b>	<b>3 524 390</b>

## Note 9 : Charges et produits constatés d'avance

<b>CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>ACTIF</b> - Charges constatées d'avance	1 122 897	1 068 845
<b>PASSIF</b> - Produits constatés d'avance	1 613 343	2 618 422

### Note 9.1 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement relatives aux activités R&D (903 K€) pour lesquelles les sociétés de recherche sous contrat facturent en avance par rapport aux étapes des études, et plus spécialement aux coûts engagés pour les développements précliniques et cliniques des programmes en immuno-oncologie.

En complément, 220 K€ concernent des frais administratifs.

### Note 9.2 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs au paiement initial du contrat BMS et des paiements d'étapes du contrat Pfizer, qui sont reconnus de manière étalée sur la durée respective des programmes de recherche.

La durée du contrat BMS ayant été modifiée suite à son prolongement pour une année supplémentaire, l'étalement des produits générés par le contrat BMS a été modifié au cours de l'exercice 2020 (cf. Note 12).

## Note 10 : Composition du capital social

<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Capital (en euros)	<b>7 471 079</b>	5 912 053
Nombre d'actions	<b>19 660 734</b>	15 558 035
Valeur nominale (en euros)	<b>0,38 €</b>	0,38 €

<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (en nombre d'actions)</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2020</b>
Actions ordinaires	1 455 778	781 155		<b>2 236 933</b>
Actions de préférence P	825 000			<b>825 000</b>
Actions de préférence P1	3 750 000			<b>3 750 000</b>
Actions de préférence P2	9 527 257			<b>9 527 257</b>
Actions de préférence P3		3 321 544		<b>3 321 544</b>
<b>Total nombre des actions</b>	<b>15 558 035</b>	<b>4 102 699</b>	-	<b>19 660 734</b>

Les actions de catégories P, P1, P2 et P3 bénéficient notamment de droits de liquidation préférentielle en cas de dissolution ou liquidation amiable ou judiciaire de la Société, ainsi que de droits non pécuniaires spécifiques.

## Note 11 : Tableau de variation des capitaux propres

ENTEROME Variation des capitaux propres Montant en euros	Capital Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves indisponibles	BSA	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2019</b>	<b>15 558 035</b>	<b>5 912 053</b>	<b>463 451</b>		<b>59 683 747</b>	<b>492 632</b>	<b>(10 336 370)</b>	<b>(11 961 266)</b>	<b>44 254 247</b>
Affectation du résultat 2019							(11 961 266)	11 961 266	0
Augmentation de capital AG 2 juin 2020	3 321 544	1 262 187			27 103 799				28 365 986
Attribution définitive actions gratuites	659 000	250 420			(250 420)				0
Exercice BSA	122 155	46 419	200 334						246 753
Résultat net 2020								(18 542 038)	(18 542 038)
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>19 660 734</b>	<b>7 471 079</b>	<b>663 785</b>		<b>86 537 126</b>	<b>492 632</b>	<b>(22 297 636)</b>	<b>(18 542 038)</b>	<b>54 324 948</b>

### Note 11.1 : Primes d'émission et Réserves

Il est prévu dans les statuts de la Société que les primes d'émission liées aux différentes augmentations de capital soient transférées en réserves, excepté celles relatives à l'exercice des BSA.

### Note 11.2 : Attribution d'Actions Gratuites

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites émis :

Date d'attribution	Type	Nombre d'AGA émises	Nombre d'AGA caduques	Nombre d'AGA attribuées définitivement	Nombre d'AGA en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Juste valeur du sous-jacent
25 juin 2018	AGA 2018	605 000	(132 000)	473 000	-	-	5,57 €
22 janvier 2019	AGA 2018-2	151 000	-	151 000	-	-	11,28 €
24 septembre 2019	AGA 2018-3	35 000	-	35 000	-	-	6,41 €
21 janvier 2020	AGA 2018-4	50 000	-	-	50 000	50 000	6,41 €
21 janvier 2020	AGA 2018-5	122 990	-	-	122 990	122 990	6,41 €
<b>Total</b>		<b>963 990</b>	<b>(132 000)</b>	<b>659 000</b>	<b>172 990</b>	<b>172 990</b>	

Les actions gratuites AGA 2018 sont définitivement acquises deux ans après leur attribution. Elles ne sont pas soumises à une période de conservation.

Les actions gratuites AGA 2018-2, AGA 2018-3, AGA 2018-4 et AGA 2018-5 sont définitivement acquises un an après leur attribution. Elles sont ensuite soumises à une période de conservation d'un an.

L'obtention des actions gratuites n'est généralement pas soumise à une condition de performance à l'exception des AGA 2018-5 (dont la condition liée au financement a été réalisée en juin 2020). En revanche, elle est soumise à une condition de présence.

### Note 11.3 : Bons de souscription d'actions (« BSA ») et Options

#### *Bons de souscription d'actions*

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Prix d'acquisition du bon	Maturité	Prix d'exercice en €	Durée d'exercice
18 juin 2013	BSA 2013-05	495 000	190 098	304 902	-	-	0,16 €	4 ans	1,90 €	6 ans
18 novembre 2014	BSA 2014-04	208 986	208 986	-	-	-	0,32 €	4 ans	2,02 €	5 ans
12 octobre 2015	BSA 2015-10	384 460	262 305	122 155	-	-	0,32 €	4 ans	2,02 €	5 ans
6 décembre 2016	BSA 2016-11	208 500	38 670	-	169 830	169 830	0,63 €	4 ans	4,66 €	5 ans
25 juin 2018	BSA 2017-06	75 000	-	-	75 000	75 000	0,75 €	2,7 ans	5,21 €	4,5 ans
<b>Total au 31 décembre 2020</b>		<b>1 371 946</b>	<b>700 059</b>	<b>427 057</b>	<b>244 830</b>	<b>244 830</b>				

#### *Options*

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Prix d'acquisition du bon	Maturité	Prix d'exercice en €	Durée d'exercice
6 décembre 2016	Options 2016	20 000	-	-	20 000	20 000	- €	3 ans	4,66 €	5 ans
25 juin 2018	Options 2017	44 000	44 000	-	-	-	- €	3 ans	5,57 €	4,5 ans
<b>Total au 31 décembre 2020</b>		<b>64 000</b>	<b>44 000</b>	<b>-</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>				

L'exercice des bons n'est pas soumis à une condition de performance.

Les droits à exercice pour les BSA sont acquis annuellement :

- A hauteur de 25% à l'issue d'un an à compter de la date d'attribution ;
- Pour les 75% restants, acquisition mensuelle par 1/36<sup>ème</sup> sur 3 ans à compter de la date d'anniversaire de la date d'attribution.

Étant donné que le seul bénéficiaire des BSA 2017-06 est un membre indépendant du conseil, les droits d'exercice des BSA 2017-06 ont été acquis à hauteur de 50% à la date de l'attribution, les 50% restants ont été acquis au deuxième anniversaire de la date d'attribution.

En cas d'introduction en bourse de la Société, les BSA deviendront tous immédiatement exerçables.

Pour les options 2016, les droits à exercice sont acquis un an après la date d'attribution.

La Société n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments.

### Note 11.4 : Bons de souscription d'actions (« BSA ») attribués à la BEI

Pour rappel, le 23 novembre 2017, la Société et la BEI ont signé un contrat de financement, relatif à l'octroi d'un prêt pouvant représenter un montant total de 40 M€.

Ce financement est rémunéré par un intérêt variable et par l'émission de bons de souscriptions d'actions ordinaires de la Société, donnant droit à la souscription d'actions ordinaires représentant 20 % du capital totalement dilué de la Société en cas de tirage par la Société de la totalité du

financement.

La Société a décidé le 23 avril 2020 d'exercer son droit à tirage du financement pour un montant de 20 M€ sur les 40 M€ initialement accordés par la BEI. La société a obtenu les fonds le 20 mai 2020. Par conséquent, les 2 071 318 BSA<sub>BEI</sub> émis lors de la signature du contrat deviennent exerçables et donneront le droit de souscrire 10% du capital social sur une base entièrement diluée, ce qui représente 2 233 173 actions ordinaires au 31 décembre 2020.

Le 8 décembre 2020, le conseil d'administration a décidé de ne pas appeler de tranche complémentaire. La faculté de tirage de la tranche complémentaire pouvant aller jusqu'à 20M€ est arrivée à expiration le 31 décembre 2020, conformément à l'avenant au contrat de financement de la BEI signé en mai 2020.

## Note 12 : Ventilation du chiffre d'affaires net

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Secteur Industrie Pharmaceutique	2 714 552	10 014 323
Dont Sociétés non liées	2 665 420	9 917 439
Dont Sociétés liées	49 132	96 884
Enterome USA Inc.	49 132	64 748
MDP S.A.	-	32 136
<b>Total Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 714 552</b>	<b>10 014 323</b>

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
France	-	-
Etranger	2 714 552	10 014 323
<b>Total Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 714 552</b>	<b>10 014 323</b>

En octobre 2018, la Société et Takeda ont conclu un accord de recherche et développement, de collaboration commerciale et de licence. En vertu de ce contrat Takeda 2018, la Société a accordé à Takeda une licence sur les produits contenant un composé, EB8018 et ses back-ups, et certains compagnons-diagnostics développés par la Société pour le traitement ou la prévention de toutes les indications chez l'homme, autres que la fibrose kystique ou toute autre maladie respiratoire.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires est composé uniquement de la prise en charge par Takeda de l'excédent des services rendus par la Société à Takeda sur sa quote-part de financement des frais de développement d'EB8018 (25% Enterome – 75% Takeda) pour 0,7 M€.

En novembre 2016, la Société a signé un contrat de partenariat avec la société BMS. Dans le cadre de cet accord, la Société a reçu un paiement initial de 15 MUSD (14,1 M€), reconnu linéairement sur

la durée initiale du contrat de 3 ans. En août 2019 et en septembre 2020, la société BMS a exercé successivement son option de prolongation de la collaboration pour une année supplémentaire. Cette prolongation prendra fin le 15 novembre 2021. Le solde du paiement initial de 15 MUSD non reconnu au 31 décembre de la période d'extension, est étalé linéairement à partir du 1<sup>er</sup> jour de l'exercice en cours jusqu'au nouveau terme de la collaboration.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires relatif à ce contrat s'élève à 1,6 M€ (versus 3,8 M€ en 2019) dont :

- 1 M€ au titre de l'étalement du paiement initial de 14,1 M€ (versus 2,2 M€ en 2019).
- 0,6 M€ relatif à la prise en charge par BMS des dépenses internes et externes engagées par Enterome dans le cadre des travaux de recherche prévus au contrat (versus 1,6 M€ en 2019).

Ce contrat prévoit également des paiements relatifs à l'atteinte d'étapes. Aucune étape n'ayant été atteinte à la clôture, aucun produit n'est reconnu à ce titre au 31 décembre 2020.

Le solde du chiffre d'affaires se compose d'une partie des paiements reçus dans le cadre des contrats signés avec les autres sociétés partenaires de la Société (Takeda 2015 et Pfizer) comptabilisés de manière étalée sur la durée respective des programmes de recherche.

A noter que le contrat Takeda 2015 a pris fin le 25 décembre 2020 et se solde par des revenus de 0,3 M€ en 2020 intégrant l'achèvement du Work Package 3 et ses surcoûts.

### **Note 13 : Subventions**

#### Subvention ANRT

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Société a signé une convention avec l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie incluant une subvention d'un montant maximum de 42 000 €, dans le cadre d'un projet de thèse d'un doctorant ayant pour objet la prise en compte de l'organisation hiérarchique des espèces pour la découverte de signatures métagénomiques multi-échelles.

Ce projet s'étend sur une durée de 3 ans et prévoit une rémunération annuelle de 14 000 €. Il a pris fin le 31 décembre 2020.

En 2020, la Société a reconnu 14 000 € en subvention d'exploitation au titre de cette subvention.

## Note 14 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôts
Résultat courant	(23 106 838)	
Résultat exceptionnel	(2 998 739)	
Résultat net comptable	(18 542 038)	

La perte exceptionnelle de 3 M€ est principalement composée de la dépréciation des licences Vertex et de l'actif incorporel MDP (cf Note 1).

Il est rappelé que le résultat net comptable tient compte des produits et crédits d'impôt suivants :

	31/12/2020
IS 2018 (1)	3 965 338
CIR 2019	1 526
CIR 2020	3 596 676
<b>Total</b>	<b>7 563 540</b>

(1) Le produit d'impôt comptabilisé est consécutif à la demande de remboursement formulée à l'administration fiscale (Cf Note 3)

Il est à noter que le montant des déficits reportables s'élève à 90 533 967 € au 31 décembre 2020.

## Note 15 : Engagements financiers

### Note 15.1 : Crédit-bail

BNP LEASE :

- contrats copieur TOSHIBA
- depuis août 2012, renouvellement jusqu'en mai 2018
- depuis mai 2018 jusqu'en mai 2021 (36 mois), loyer annuel de 4 800 € HT
- redevances 2020 : 4 832 € HT.

NATIOCREDIMURS :

- contrat matériel de laboratoire Miltenyi et Hamilton
- à partir de septembre 2017, et jusqu'en septembre 2021
- caractéristiques :

	<b>Montant en €</b>
Valeur des biens pris en crédit-bail	<b>247 890</b>
Montant des redevances afférentes à l'exercice 2020	<b>67 855</b>
Montant cumulé des redevances des exercices précédents	<b>159 476</b>
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrés au titre de 2020 si les biens avaient été acquis par la société	<b>49 578</b>
Montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titres des exercices précédents	<b>115 682</b>
Evaluation des redevances restant à payer	
A un au plus	<b>41 507</b>
Entre un et cinq ans	
Plus de 5 ans	
Prix d'achat résiduel	<b>2 479</b>

Note 15.2 : Engagements hors bilan pris

**Contrat signé avec TAKEDA en 2018 « Contrat TAKEDA 2018 »**

Le 19 octobre 2018, la Société et Takeda ont conclu un accord de recherche et développement, de collaboration commerciale et de licence. L'accord consiste principalement en une licence exclusive sur certaines molécules (« EB8018 »), pour lesquelles la Société dispose de droits d'exploitation par le biais de son contrat de licence avec Vertex.

En vertu du contrat Takeda 2018, la Société a accordé à Takeda une licence sur les produits contenant un composé, EB8018 et ses back-ups, et certains compagnons-diagnostic développés par la Société pour le traitement ou la prévention de toutes les indications chez l'homme, autres que la fibrose kystique ou toute autre maladie respiratoire.

Au titre de ce contrat, la Société a reçu un paiement initial de 50,0 millions de dollars (44,2 millions d'euros).

Enterome est éligible à recevoir jusqu'à 640 millions de dollars conditionnés à l'atteinte d'étapes-clé dans la validation clinique, réglementaire et commerciale d'EB8018 et sous réserve de certaines conditions.

La Société s'est engagée à cofinancer 25% des frais de développement et de commercialisation d'EB8018 et aura droit à 25% des revenus nets générés aux États-Unis de tous les produits développés dans le cadre de l'accord, sous réserve de réductions dans certaines circonstances.

Après l'entrée de Takeda au capital de la Société lors du Tour E, le solde du montant réservé à une prise de participation a été converti en une enveloppe maximum de 9,5 M\$ utilisable par Enterome pour compenser l'excédent de prestations en faveur de son partenaire. Au 31 décembre 2020, 0,6 M\$ ont été utilisés.

La Société a le droit irrévocable de se soustraire à son obligation de cofinancement moyennant un préavis adressé à Takeda. Si la Société renonce à ses obligations de cofinancement et si son financement global était inférieur à un certain montant ou si, dans certaines circonstances, ses obligations de cofinancement ne sont pas remplies, la répartition des profits et pertes aux États-Unis sera convertie en des paiements de redevances, et les jalons de développement clinique et de commercialisation, seront réduits.

De plus, la Société a droit à des redevances échelonnées proportionnelles aux ventes réalisées hors du territoire américain, ces taux dépendant du fait que la Société a ou non choisi de poursuivre le cofinancement.

Par ailleurs, la Société reste responsable de toutes les obligations financières découlant de la licence Vertex.

### **Contrat signé avec TAKEDA en 2015 « Contrat TAKEDA 2015 »**

Le 25 décembre 2015, la Société a signé un contrat de partenariat avec Takeda afin de collaborer dans le domaine de la recherche et du développement de médicaments innovants pour le traitement de troubles gastro-intestinaux graves, tels que les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin comme la rectocolite hémorragique, ou les troubles de la motilité, dans le syndrome de l'intestin irritable.

Ce contrat a été terminé le 25 décembre 2020. A partir de cette date, Takeda dispose de neuf mois pour lever une option de rachat, exclusive, payante et mondiale des droits de propriété intellectuelle sur les résultats issus de la collaboration pour les agents sélectionnés.

Ainsi, dans l'hypothèse où Takeda déciderait de lever l'option, elle deviendrait titulaire des droits de propriété intellectuelle sur lesdits résultats pour les agents sélectionnés et serait alors en charge de leur développement clinique et réglementaire ainsi que de leur commercialisation.

Dans cette hypothèse, le contrat prévoit des paiements à chaque étape clé du déroulement des projets (développement, réglementaire, mise sur le marché). En complément, Enterome percevrait des redevances sur les ventes nettes de tous les produits commercialisés par Takeda dérivés de cette recherche.

### **Contrat signé avec BMS**

Le 25 novembre 2016, la Société et BMS ont signé un contrat de collaboration et de licence visant à rechercher et développer des cibles thérapeutiques et des molécules bioactives issues de la connaissance du microbiote intestinal pour le traitement du cancer (Projet 2). Cette collaboration porte également sur la recherche de nouveaux biomarqueurs, en lien avec le microbiote intestinal, susceptibles d'améliorer les effets cliniques chez les patients traités par les médicaments du portefeuille d'agents immuno-oncologiques de BMS (Projet 1).

Par voie d'avenant signé le 11 février 2021, BMS renonce à ses droits concernant le Projet 2. A l'exception de cette exclusion, toutes les dispositions de l'accord restent inchangées et la collaboration se poursuit sur le Projet 1

BMS est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur les résultats issus de la collaboration à l'exception des perfectionnements de la plateforme technologique de la Société.

Par ailleurs, la Société concède une licence exclusive, emportant droit de sous-licencier, sur sa plateforme technologique à BMS dans le domaine de la collaboration.

En contrepartie, la Société recevra des paiements associés à des jalons de développement, ainsi que de royalties sur les ventes nettes des produits issus de la collaboration et exploités par BMS.

#### Note 15.3 : Engagements hors bilan donnés

##### **Engagement donné au titre des contrats avec l'INRA**

Au titre de différents contrats conclus avec l'INRA, la Société serait redevable de paiements d'étapes et/ou de redevances dans l'hypothèse où l'un des projets de recherche visés par les contrats aboutissait à des résultats permettant le développement et/ou l'exploitation d'un candidat médicament ou d'un diagnostic.

##### **Engagement donné au titre du contrat de licence Vertex**

Le 26 octobre 2015, la Société a conclu avec le laboratoire pharmaceutique américain Vertex un contrat de licence exclusive mondiale portant sur une molécule permettant de bloquer la protéine Fimh pour le traitement de la maladie de Crohn, dont la société s'est engagée à assurer le développement.

Au titre de ce contrat, la Société a versé un paiement initial inscrit en actif incorporel au 31 décembre 2015 ainsi que deux paiements d'étapes en 2016 et 2020 respectivement, également comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

La Société s'est engagée à verser différents paiements d'étape (« milestones ») qui dépendent de l'atteinte de jalons de développement, ainsi que des redevances (royalties) sur les ventes.

##### **Baux commerciaux**

En juin 2012, la Société a conclu un contrat de location immobilière à Paris à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, sous la forme d'un bail commercial. D'une durée de neuf années entières et consécutives, soit jusqu'au 30 juin 2021, la Société conserve la possibilité de donner congé tous les trois ans uniquement.

En mai 2017, la Société a conclu un contrat de location immobilière à Evry à compter du 31 juillet 2017, sous la forme d'un bail commercial. D'une durée de neuf années entières et consécutives, soit jusqu'au 30 juillet 2026, la Société conserve la possibilité de donner congé tous les trois ans uniquement.

#### Note 15.4 : Engagements de retraite

Les salariés de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

Les engagements envers le personnel sont évalués sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective de l'industrie pharmaceutique.

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

<b>HYPOTHESES ACTUARIELLES</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Âge de départ à la retraite	Départ volontaire entre 65 et 67 ans	
Conventions collectives	Industrie pharmaceutique	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA )	0,34%	0,77%
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%
Taux de turn-over	Medium	Medium
Taux de charges sociales	45%	45%
<b>INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE</b>		
<b>(Montants en euros)</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Montant des engagements</b>	<b>578 122</b>	<b>504 065</b>

#### **Note 16 : Rémunérations des dirigeants**

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

La Société a versé à ses membres du Conseil d'administration 140 000 € de jetons de présence au titre de 2020.

## Note 17 : Informations sur les conventions avec les parties liées

Aucune convention n'entre dans le champ d'application des informations à communiquer au titre des conventions conclues entre la société et les parties liées.

## Note 18 : Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	Exercice 2020	Exercice 2019
Cadres	43	40
Non cadres	11	10
<b>Total effectifs moyens</b>	<b>54</b>	<b>50</b>

## Note 19 : Montant des honoraires des commissaires aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants HT en euros)	Exercice 2020 (12 mois)		Exercice 2019 (12 mois)	
	Cabinet EY	%	Cabinet EY	%
Mission de commissariat aux comptes	31 210	12%	30 600	3%
Autres missions légales	225 075	88%	1 166 478	97%
<b>Total des honoraires</b>	<b>256 285</b>		<b>1 197 078</b>	

## Note 20 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

### Levée de fonds

Le conseil d'administration a constaté le 26 janvier 2021, une augmentation complémentaire de capital décidée par l'assemblée générale mixte du 2 juin 2020, d'un montant nominal total de 0,1 M € par émission d'un nombre total de 191 337 Actions P3.

La Société a donc finalisé intégralement l'augmentation de capital décidée lors de l'assemblée générale mixte du 2 juin 2020 d'un montant global de 30 M€ portant sur 3 512 881 actions P3 à un prix de souscription de 8,54 €.

### Actions gratuites et options

Le conseil d'administration a attribué le 26 janvier 2021 :

- 126 563 AGA 2020-1. Les actions gratuites de 2021 sont définitivement acquises un an après leur attribution. Elles sont ensuite soumises à une période de conservation d'un an.

- 152 305 Options 2020. Les droits à exercice sont acquis un an après la date d'attribution.

## Note 21 : Tableau des filiales et participations

Il est rappelé que la Société détient une filiale américaine ENTEROME USA INC., régie par le droit de l'Etat du Delaware, créée en avril 2016, dont la Société détient 100% du capital et des droits de vote.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (Montants en USD)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consenties par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société dans l'exercice
				Brute	Nette					
ENTEROME USA INC.	1	-	100%	1	1	(81 188)	Néant	243 513	(24 557)	Néant

## Note 22 : Créances et dettes concernant les entités liées et les entités avec lesquelles l'entité a un lien de participation

ENTREPRISES LIEES - Position vis-à-vis d'Enterome USA Inc. (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES</b>		
Titres de participations (1)	0,93	0,93
<b>CREANCES BRUTES</b>		
Créances clients & comptes rattachés	-	-
Autres créances	-	-
Compte courant	-	-
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		
Compte courant	-	-
<b>DETtes D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs	-	-
<b>AUTRES DETTES</b>		
Débiteurs et créateurs divers	(66 219)	(110 951)

(1) La Société possède 1 000 actions de sa filiale Enterome USA Inc, soit 100% des titres de la Société.

## Note 23 : Consolidation

Conformément à l'article L 233-17-1 du Code de Commerce, les sociétés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés lorsque toutes les entreprises qu'elles contrôlent (de manière exclusive ou conjointe) présentent, tant individuellement que

collectivement, un intérêt négligeable. Compte-tenu de l'intérêt négligeable d'Enterome USA Inc, la Société remplit ce critère d'exemption et est dispensée de préparer des comptes consolidés. Néanmoins, la Société prépare des comptes consolidés selon le référentiel IFRS sur une base volontaire pour les besoins de sa communication financière.

**ENTEROME**

Société anonyme au capital de 7.609.523,18 Euros  
Siège social : 94/96 avenue Ledru Rollin 75011 Paris  
508 580 289 RCS Paris  
(la « **Société** »)

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE  
DU 15 JUIN 2021**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**DEUXIEME RÉSOLUTION**

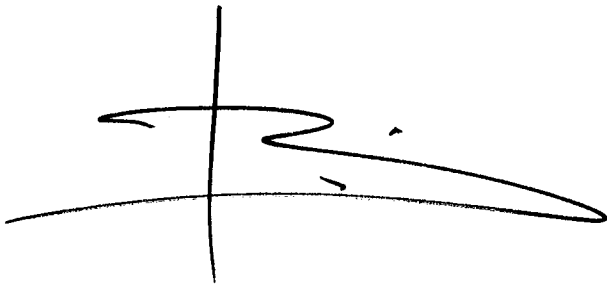
*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020*

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'administration, et, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte d'un montant de (18.542.038) Euros, DÉCIDE de l'affecter au compte « Report à Nouveau », ce qui aura pour effet de porter le solde débiteur dudit compte à un montant de (40.839.674) Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.**

**Certifié conforme  
Le Directeur Général**





# Enterome

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



## Enterome

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Enterome,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Enterome relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les



informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Cédric Garcia

Enterome SA		31/12/2020			31/12/2019
Bilan - Actif en euros		Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
	Notes				
Capital souscrit non appelé		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Frais de développement		-	-	-	-
Concessions, brevets, droits similaires		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3.1 & 3.2	4 551 724	4 401 724	150 000	1 500 000
Immobilisations corporelles					
Terrains		-	-	-	-
Constructions	3.1	205 506	80 370	125 136	132 703
Installations techniq., matériel, outillage	3.1	684 492	301 559	382 933	331 194
Autres immobilisations corporelles	3.1	367 977	288 862	79 115	110 944
Immobilisations en cours	3.1	37 257	-	37 257	-
Avances et acomptes		-	-	-	-
Immobilisations financières					
Autres participations	3.1	1	-	1	1
Autres immobilisations financières	3.1	150 064	-	150 064	138 470
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>5 997 021</b>	<b>5 072 514</b>	<b>924 507</b>	<b>2 213 312</b>
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements		-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis		-	-	-	-
Marchandises		-	-	-	-
Avances, acomptes versés/commandes	3.3	585 509	-	585 509	164 924
Créances					
Créances clients & cptes rattachés	3.3	522 702	-	522 702	1 593 810
Autres créances	3.3	11 651 487	-	11 651 487	4 265 864
Capital souscrit et appelé, non versé		-	-	-	-
Divers					
Valeurs mobilières de placement		-	-	-	-
Disponibilités	3.6	69 354 410	-	69 354 410	44 749 180
Comptes de régularisation					
Charges constatées d'avance	3.3 & 3.9	1 122 897	-	1 122 897	1 068 845
<b>Total actif circulant</b>		<b>83 237 005</b>		<b>83 237 005</b>	<b>51 842 622</b>
Prime de remboursement des obligations		-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	3.2	3 104	-	3 104	1 586
<b>Total actif</b>		<b>89 237 130</b>	<b>5 072 514</b>	<b>84 164 615</b>	<b>54 057 520</b>

Enterome SA	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Bilan - Passif en euros		€	€
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	3.10	7 471 079	5 912 053
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3.11	1 156 417	956 083
Ecart de réévaluation		-	-
Réserve légale		-	-
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves	3.11	86 537 126	59 683 747
Report à nouveau	3.11	(22 297 636)	(10 336 370)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3.11	(18 542 038)	(11 961 266)
Subventions d'investissements			
Provisions réglementées			
<b>Total capitaux propres</b>		<b>54 324 948</b>	<b>44 254 247</b>
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs		-	-
Avances conditionnées	3.4	262 500	437 500
<b>Total autres fonds propres</b>		<b>262 500</b>	<b>437 500</b>
Provision pour risques et charges			
Provisions pour risques	3.2	3 104	1 586
Provisions pour charges		-	-
<b>Total des provisions</b>		<b>3 104</b>	<b>1 586</b>
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.3	20 978 497	1 000 055
Emprunts, dettes fin. Divers	3.3	66 219	110 951
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.3	4 690 504	3 202 008
Dettes fiscales et sociales	3.3	2 084 678	2 343 182
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3.3	57 184	49 326
Autres dettes			10
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance	3.3 & 3.9	1 613 343	2 618 422
<b>Total dettes</b>		<b>29 490 425</b>	<b>9 323 953</b>
Ecart de conversion passif	3.5	83 639	40 233
<b>Total passif</b>		<b>84 164 615</b>	<b>54 057 520</b>

Enterome SA Compte de résultat en euros	Notes	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue	3.12	2 714 552	10 014 323
<b>Chiffres d'affaires</b>		<b>2 714 552</b>	<b>10 014 323</b>
Production stockée		-	
Subventions d'exploitation	3.13	14 000	14 000
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		5 143	80 944
Autres produits		54 995	89 941
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>2 788 691</b>	<b>10 199 207</b>
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises		-	-
Variation de stock de marchandises		-	-
Achats matières premières, autres approvisionnements		-	-
Variations de stock de matières premières et approvisionnements		-	-
Autres achats et charges externes		16 260 375	19 592 689
Impôts, taxes et versements assimilés		144 567	203 618
Salaires et traitements		5 350 092	4 439 007
Charges sociales		2 621 757	2 460 026
Dotations d'exploitation		-	-
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3.1	202 279	158 440
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	3.2	1 518	1 586
Autres charges		279 856	291 092
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>24 860 443</b>	<b>27 146 460</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>(22 071 752)</b>	<b>(16 947 253)</b>
Produits financiers		50 436	146 360
Charges financières		1 085 522	67 482
<b>Résultat financier</b>		<b>(1 035 086)</b>	<b>78 878</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>		<b>(23 106 838)</b>	<b>(16 868 374)</b>
Produits exceptionnels		59 593	1 500 000
Charges exceptionnelles		3 058 332	119 562
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(2 998 739)</b>	<b>1 380 438</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices	3.14	(7 563 540)	(3 526 670)
<b>Bénéfice ou perte de l'exercice</b>		<b>(18 542 038)</b>	<b>(11 961 266)</b>

ANNEXE DES COMPTES  
ENTEROME  
31/12/2020

## Table des matières

1.	La Société.....	7
1.1	Faits marquants de l'exercice .....	7
1.2	Impacts de la crise sanitaire sur les comptes au 31 décembre 2020 .....	10
2.	Principes et Méthodes comptables .....	11
2.1	Base de préparation des états financiers.....	11
2.2	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	11
2.3	Immobilisations financières.....	12
2.4	Reconnaissance du chiffre d'affaires .....	12
2.5	Créances et Dettes.....	13
2.6	Trésorerie et Equivalents de trésorerie .....	13
2.7	Impôt sur les bénéfices .....	13
2.8	Gains et pertes de change.....	13
3.	Notes sur les comptes annuels.....	14
	Note 1 : Etat des immobilisations et amortissements.....	14
	Note 2 : Etat des provisions et dépréciations.....	16
	Note 3 : Etat des échéances des créances et des dettes .....	17
	Note 4 : Avances conditionnées .....	19
	Note 5 : Ecart de conversion .....	19
	Note 6 : Trésorerie et Equivalents de trésorerie .....	20
	Note 7 : Produits et avoirs à recevoir.....	20
	Note 8 : Charges à payer et avoirs à établir .....	20
	Note 9 : Charges et produits constatés d'avance.....	21
	Note 10 : Composition du capital social.....	21
	Note 11 : Tableau de variation des capitaux propres .....	22
	Note 12 : Ventilation du chiffre d'affaires net.....	24
	Note 13 : Subventions .....	25
	Note 14 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	26
	Note 15 : Engagements financiers .....	26
	Note 16 : Rémunérations des dirigeants.....	30
	Note 17 : Informations sur les conventions avec les parties liées .....	31
	Note 18 : Effectif moyen.....	31

Note 19 : Montant des honoraires des commissaires aux comptes .....	31
Note 20 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	31
Note 21 : Tableau des filiales et participations .....	32
Note 22 : Créances et dettes concernant les entités liées et les entités avec lesquelles l'entité a un lien de participation.....	32
Note 23 : Consolidation.....	32

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 dont le total est de 84 164 615 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant une perte de 18 542 038 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

## 1. La Société

Enterome (la « Société ») est une société de biotechnologies.

Elle a pour raison sociale ENTEROME, et pour forme juridique une société anonyme.

Elle est domiciliée au 94-96 Avenue Ledru-Rollin 75011 Paris et a pour activités principales la sélection et l'évaluation de projets susceptibles d'être valorisés dans le domaine des sciences de la vie et/ou de la santé et l'investissement dans ces projets ; la recherche, le développement, l'accompagnement et l'exploitation commerciale de ces projets et plus généralement, la recherche, le développement, l'accompagnement et l'exploitation commerciale de tous produits, applications, procédés dans le domaine des sciences de la vie et/ou de la santé.

### 1.1 Faits marquants de l'exercice

#### Tour privé de financement, Tour E

L'assemblée générale mixte du 2 juin 2020 a décidé la création d'une nouvelle catégorie d'actions de préférence, les actions P3, dans le cadre d'un tour de financement privé, le Tour E, et a décidé d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 1.128.697,28 euros par l'émission d'un nombre total de 2.970.256 Actions P3 nouvelles de valeur nominale de 0,38 Euro chacune, à libérer en numéraire (l' « Augmentation de Capital 2020 »).

Elle a également délégué sa compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'un nombre complémentaire maximum de 542.625 Actions P3 nouvelles de valeur nominale de 0,38 Euro chacune, émises au prix unitaire de souscription de 8,54 Euros (la « Délégation P3 2020 »), représentant une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 1,3 M€ assortie d'une prime d'émission de 28,7 M€ portant sur 3 512 881 Actions P3 à un prix de souscription de 8,54 € (Cf Note 11).

Le conseil d'administration a constaté en plusieurs étapes les différentes augmentations de capital décidées et/ou autorisées par l'assemblée générale mixte du 2 juin 2020 :

- En date du 11 juin 2020, la Société a émis un nombre de 2 970 256 Actions P3 pour un

montant nominal total de 1,1 M € et d'une prime d'émission de 24,2 M € (Cf Note 11).

- En date du 24 juin 2020, la Société a émis un nombre total de 117 096 Actions P3 pour un montant nominal total de 0,04 M € et d'une prime d'émission de 1 M € (Cf Note 11).
- En date du 4 décembre 2020, la Société a émis un nombre total de 234 192 Actions P3 pour un montant nominal total de 0,08 M € et d'une prime d'émission de 1,9 M € (Cf Note 11).

## Augmentations de capital consécutives à l'attribution d'Actions Gratuites (« AGA ») et à l'exercice de Bons de Souscriptions d'Actions (« BSA »)

Le conseil d'administration a constaté :

- le 21 janvier 2020, l'attribution définitive de 151 000 AGA (« AGA 2018-2 ») et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 57 K€ en résultant (Cf Note 11.2).
- le 30 juin 2020, l'attribution définitive de 473 000 AGA (« AGA 2018-1 ») et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 0,2 M€ en résultant (Cf Note 11.2).
- le 23 novembre 2020, l'attribution définitive de 35 000 AGA (« AGA 2018-3 ») et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 13 K€ en résultant (Cf Note 11.2).
- le 8 décembre 2020, l'exercice de 70 000 BSA (« BSA 2015-10 ») par leur titulaire au prix de souscription de 2,02 € et l'augmentation de capital d'un montant nominal de 27 K € assortie d'une prime d'émission de 115 K € en résultant (Cf Note 11.3).

La société a constaté le 26 janvier 2021 l'exercice de 52 155 BSA (« BSA 2015-10 ») par leurs titulaires au prix de souscription de 2,02 € intervenu avant le 31 décembre 2020. Conséquemment, l'augmentation de capital d'un montant nominal de 20 K€ assortie d'une prime d'émission de 86 K€ a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

## Tirage partiel du prêt de la Banque Européenne d'Investissement

- La Société a décidé le 23 avril 2020 d'exercer partiellement son droit à tirage du financement consenti par la Banque Européenne d'Investissement (« BEI ») en novembre 2017. Elle a appelé auprès de l'organisme un montant de 20 M€ sur les 40 M€ initialement accordés. La société a obtenu les fonds le 20 mai 2020 (Cf Note 3). Par conséquent, 50% des BSA<sub>BEI</sub> émis lors de la signature du contrat, soit 2 071 318 BSA<sub>BEI</sub>, deviennent exerçables et donneront le droit de souscrire à 10% du capital social de la Société sur une base entièrement diluée, ce qui représente 2 233 173 actions ordinaires au 31 décembre 2020 (Cf Note 11.4).
- Le 8 décembre 2020, le conseil d'administration a décidé de renoncer à la tranche complémentaire de 20 M€ disponible auprès de la BEI, l'offre de prêt arrivant à expiration le 31 décembre 2020 (Cf Note 3).

## Programmes cliniques

- La société a lancé deux essais cliniques de phase 1b/2a pour son candidat en immunoncologie EO2401 en combinaison avec un inhibiteur de points de contrôle immunitaire. Le premier essai porte sur le traitement du glioblastome [étude Rosalie], le second sur les tumeurs surrénales [étude Spencer]. Les premiers patients ont été dosés respectivement en juillet 2020 et septembre 2020.
- Dans le cadre du contrat de licence, co-développement et co-promotion signé avec la société Takeda en novembre 2018, le développement clinique de Sibofimloc (EB8018/TAK-018) se poursuit : l'essai clinique de phase 2a [étude Symmetry] pour le traitement post-opératoire des inflammations sous-jacentes à la maladie de Crohn a démarré au premier trimestre 2020 et le premier patient a été traité en août 2020.  
Ce franchissement d'étape a entraîné le versement d'un paiement intermédiaire de 1,7 M€ par la Société en faveur de la société Vertex au titre de son acquisition en 2015 d'une licence

exclusive sur trois familles de brevets portant sur une nouvelle molécule (EB8018) permettant d'agréger la protéine FimH (Familles LIC012-1, LIC012-2 et LIC012-3). L'actif correspondant a été totalement déprécié au 31 décembre 2020.

### Demande de rescrit fiscal

La société a présenté une demande de rescrit concernant l'étalement fiscal de la somme de 44,1 M € perçue à la signature du contrat conclu avec Takeda le 19 octobre 2018. La Société ayant obtenu une réponse positive de l'administration le 10 décembre 2020, une demande de remboursement de 4 M€ portant sur l'impôt payé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été formulée auprès des services fiscaux (Cf Note 3 & 14).

### Epidémie de COVID-19

L'épidémie de COVID-19, apparue en janvier 2020 en Chine et qui touche désormais plusieurs autres régions du monde, a conduit les gouvernements d'un certain nombre de pays dans lesquels Enterome opère directement (France et USA) ou dans lesquels ses essais cliniques sont en cours de lancement ou à venir, à adopter des mesures de confinement et de restrictions de la circulation des personnes et des biens. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a officiellement qualifié cette épidémie de pandémie. Voir section 1.2 ci-dessous sur les impacts de la crise sanitaire sur les comptes de la Société et les mesures qu'elle a mises en place afin d'y faire face.

#### 1.2 Impacts de la crise sanitaire sur les comptes au 31 décembre 2020

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la société continue de suivre attentivement l'évolution des directives et recommandations officielles afin de protéger ses employés et ses sous-traitants. La société a également mis en œuvre des stratégies pour atténuer l'impact de la crise mondiale sur ses activités et ses opérations.

La société a ainsi demandé à ses employés en France et aux USA de travailler depuis leur domicile et d'organiser des réunions et des événements à distance autant que possible.

A ce jour, la Société n'anticipe qu'un impact limité de la pandémie de COVID-19 sur ses opérations, y compris en ce qui concerne les discussions planifiées avec les autorités réglementaires, la conduite d'essais cliniques ainsi que les interactions avec la communauté scientifique et d'autres parties prenantes.

La société continuera à suivre avec attention l'impact potentiel de la COVID-19 sur la conduite des essais cliniques et les discussions avec les autorités de santé et, en fonction de l'évolution de la crise épidémique et son impact éventuel significatif sur ces derniers, en informera les actionnaires.

## 2. Principes et Méthodes comptables

### 2.1 Base de préparation des états financiers

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce et du règlement ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, modifiant le règlement ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général.

La présentation adoptée pour l'annexe est une présentation de base.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'hypothèse de la continuité d'exploitation a été retenue compte tenu de la capacité financière de la Société (trésorerie disponible) au regard de ses besoins de financement sur les 12 mois suivant la date de la clôture et des événements postérieurs à la clôture (cf note 20).

Les états financiers et l'annexes sont présentés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### 2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Elles sont amorties sur leur durée prévisible d'utilisation.

En ce qui concerne les licences de recherche et développement, elles sont amorties à compter de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché du produit sous-jacent. En amont de leur autorisation de mise sur le marché, ces licences font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Il en est de même pour toutes les immobilisations incorporelles non amortissables et pour les immobilisations incorporelles en cours.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

En 2020, l'intégralité des frais de développement engagés par la Société sont comptabilisés en charges, les critères d'activation n'étant pas remplis à ce jour. En effet, en raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et de développement, les critères d'immobilisations ne sont pas réputés remplis avant l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments. Par conséquent, les frais de développement ont toujours été comptabilisés en charges d'exploitation, la Société n'ayant pas obtenu d'AMM, à ce jour, sur l'un de ses produits.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Licences R&D :	Durée d'utilisation à partir de l'autorisation de mise sur le marché
Agencements, aménagements divers :	5 à 10 ans Linéaire
Matériels industriels :	5 ans Linéaire
Installations générales :	5 à 10 ans Linéaire
Matériel de bureau et informatique :	3 à 5 ans Linéaire
Mobilier :	5 ans Linéaire

### 2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations de la filiale Enterome USA Inc., les dépôts de garantie et une caution sur le prêt d'amorçage de la BPI. Ces immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

### 2.4 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les revenus que la Société est susceptible de générer peuvent résulter de la signature de partenariats stratégiques et inclure diverses composantes, telles que des montants facturables à la signature, des montants facturables lors du franchissement de certains objectifs de développement, commerciaux et de production, ainsi que des paiements de financement de frais de recherche et développement et l'attribution de redevances sur les ventes futures de produits.

Les montants facturables à la signature des contrats, et non remboursables, peuvent être étalés sur la durée des contrats selon leur nature et leurs conditions.

Les montants facturables lors du franchissement de certains objectifs de développement, commerciaux et de production, représentent les montants reçus des partenaires lors de la réalisation de certains jalons scientifiques, réglementaires ou commerciaux. La Société reconnaît ces revenus lorsque l'étape a été franchie et qu'il n'existe pas de risques de reversement des montants. Lorsque des frais de recherche et développement sont refacturés aux partenaires, les revenus sont reconnus à l'avancement des coûts engagés.

## 2.5 Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.6 Trésorerie et Equivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles et des titres de placement à court terme immédiatement mobilisables. Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les éventuelles valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours historique d'acquisition selon la méthode FIFO.

## 2.7 Impôt sur les bénéfices

Crédit d'impôt recherche : des crédits d'impôt recherche sont octroyés aux entreprises par l'Etat français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire.

## 2.8 Gains et pertes de change

Le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au même titre, par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises, ...).

### 3. Notes sur les comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

#### Note 1 : Etat des immobilisations et amortissements

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Immobilisations incorporelles en cours	2 864 324	1 687 400	-	4 551 724
Total immobilisations incorporelles	2 864 324	1 687 400	-	4 551 724
Agencements des constructions	192 421	13 084	-	205 506
Installations techniques, matériel et outillage industriels	504 894	179 598	-	684 492
Installations générales, agencements, aménagements	53 139	-	-	53 139
Matériel de bureau, informatique, mobilier	304 442	22 533	12 136	314 839
Immobilisations corporelles en cours	-	37 257	-	37 257
Total immobilisations corporelles	1 054 896	252 472	12 136	1 295 232
Titres de participation	1	-	-	1
Dépôts et cautionnements	138 470	11 780	186	150 064
Total immobilisations financières	138 471	11 780	186	150 065
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 057 691</b>	<b>1 951 652</b>	<b>12 321</b>	<b>5 997 021</b>

AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises	31/12/2020	Valeurs nettes 31/12/2020
Immobilisations incorporelles en cours	1 364 324	3 037 400	-	4 401 724	150 000
Total immobilisations incorporelles	1 364 324	3 037 400	-	4 401 724	150 000
Agencements des constructions	59 719	20 651	-	80 370	125 135
Installations techniques, matériel et outillages industriels	173 700	127 859	-	301 559	382 933
Installations générales, agencements, aménagements	37 206	3 869	-	41 075	12 064
Matériel de bureau, informatique, mobilier	209 431	49 900	11 543	247 788	67 051
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	37 257
Total immobilisations corporelles	480 056	202 279	11 543	670 792	624 440
Titres de participation	-	-	-	-	1
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	150 064
Total immobilisations financières	-	-	-	-	150 065
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 844 380</b>	<b>3 239 679</b>	<b>11 543</b>	<b>5 072 516</b>	<b>924 506</b>

(Montants en euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur Nette 31/12/2020
Immobilisations incorporelles en cours	4 551 724	4 401 724	150 000
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 551 724</b>	<b>4 401 724</b>	<b>150 000</b>
Agencements des constructions	205 506	80 370	125 135
Installations techniques, matériel et outillage industriels	684 492	301 559	382 933
Installations générales, agencements, aménagements	53 139	41 075	12 064
Matériel de bureau, informatique, mobilier	314 839	247 788	67 051
Immobilisations corporelles en cours	37 257	-	37 257
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 295 232</b>	<b>670 792</b>	<b>624 440</b>
Titres de participation	1	-	1
Dépôts et cautionnements	150 064	-	150 064
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>150 065</b>	<b>-</b>	<b>150 065</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 997 021</b>	<b>5 072 516</b>	<b>924 506</b>

#### Précision concernant les immobilisations incorporelles

En 2015, la Société a acquis auprès de Vertex une licence exclusive sur trois familles de brevets portant sur une nouvelle molécule (EB8018) permettant d'agréger la protéine FimH (Familles LIC012-1, LIC012-2 et LIC012-3), et qui l'a conduite à verser un paiement initial reconnu en immobilisation incorporelle en cours pour 0,9 M€.

En 2016, la société a comptabilisé une immobilisation complémentaire correspondant à un paiement d'étape pour 0,5 M€.

Le 19 octobre 2018, la Société et Takeda ont conclu un accord de recherche et développement, de collaboration commerciale et de licence autour d'EB8018, ce qui a entraîné la dépréciation à 100% de l'immobilisation incorporelle pour 1,4 M€.

En 2020, la société a comptabilisé une immobilisation complémentaire correspondant à un paiement d'étape pour 1,7 M€ et la dépréciation complémentaire afférente pour 1,7 M€.

Au 31 décembre 2020, le total des dépréciations sur les licences exclusives acquises auprès de la société Vertex s'élève à 3,1 M €, montant de la valeur brute immobilisée.

Le 22 mai 2019, la Société et Nestlé ont mis un terme à l'accord de joint-venture conclu en juillet 2017. Les titres de participation dans la société MDP ont été cédés à Nestlé pour un montant de 1,5 M€. La valeur brute de ces immobilisations financières cédées s'élevait à 45 K €.

La Société a acquis parallèlement auprès de Nestlé une immobilisation incorporelle pour une somme de 1,5 M€ auprès de la société MDP. Cet actif est constitué des éléments incorporels initialement apportés par Enterome lors de la constitution de la société MDP.

A la clôture de l'exercice 2020, la Société n'a constaté aucun amortissement sur cette immobilisation incorporelle, mais une dépréciation de 1 350 K€. En fonction de discussions en cours avec des partenaires potentiels, elle a en effet réévalué la valeur résiduelle nette à 150 K€.

### Précision concernant les immobilisations corporelles

La société a débuté des travaux d'aménagements de nouveaux locaux pris en location sur l'exercice 2020. Ces travaux n'étant pas terminés à la date de clôture, une immobilisation corporelle en cours a été comptabilisée pour 37 K€.

### Précision concernant les reprises de dotations aux immobilisations corporelles

Suite à la mise au rebut des matériels informatiques, l'ensemble des immobilisations s'y rattachant ont été sorties pour leur valeur nette comptable.

### Précision concernant les immobilisations financières

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS (Montants en euros)	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	31/12/2020
Participations (Enterome USA Inc.)	1	-	-	1
Prêts et autres immobilisations financières	138 470	11 780	186	150 064
Total immobilisations financières	138 471	11 780	186	150 065

Au 31 décembre 2020, les immobilisations financières sont constituées :

- Des titres de participations liées à la filiale située aux Etats-Unis pour un montant de 0,93 €
- Des montants versés au titre de dépôts et cautionnements pour un montant de 150 K€

## Note 2 : Etat des provisions et dépréciations

PROVISIONS (montant en euros)	31/12/2019	Dotations	Reprises avec objets	Reprises sans objets	31/12/2020
Provisions pour pertes de change	1 586	1 518	-	-	3 104
Total provisions	1 586	1 518	-	-	3 104
Sur immobilisations incorporelles	1 364 324	3 037 400	-	-	4 401 724
Total dépréciations	1 364 324	3 037 400	-	-	4 401 724
Total général	1 365 910	3 038 918	-	-	4 404 828

### Détail de la provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont relatives à la provision pour perte de change au 31 décembre 2020 de 3 104 €.

Les dépréciations sur immobilisations incorporelles sont relatives à la licence sur les brevets VERTEX pour 3,1 M€ (cf note 1) et l'actif incorporel acquis auprès de la société MDP pour 1,3 M €.

## Note 3 : Etat des échéances des créances et des dettes

### Note 3.1 : Etat des créances

ETATS DES CREANCES (Montants en euros)	31/12/2020		
	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	150 064	-	150 064
Total de l'actif immobilisé	150 064	-	150 064
De l'actif circulant			
Créances clients	522 702	522 702	-
Personnel et comptes rattachés (1)	75	75	-
Etat - Crédit d'impôt recherche (1)	7 124 872	7 124 872	-
Etat - Crédit d'impôt compétitivité des entreprises	-	-	-
Etat - Acompte d'IS (1)	3 965 338	3 965 338	-
Etat - Produits à recevoir (1)	29 751	29 751	-
Taxe sur la valeur ajoutée (1)	510 831	510 831	-
Avances et acomptes	585 509	585 509	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-
Groupe	-	-	-
Autres débiteurs (1)	20 620	20 620	-
Charges constatées d'avance	1 122 897	1 122 897	-
Total actif circulant	13 882 595	13 882 595	0
Total général	14 032 659	13 882 595	150 064

(1) Le total des autres créances s'élève à 11 651 487 € à la clôture de l'exercice.

### Note 3.2 : Crédits d'impôts

Au titre de 2020, la Société bénéficie d'un crédit d'impôt recherche (CIR) d'un montant de 3,6 M €. La société est toujours en attente du remboursement du crédit impôt recherche 2019 d'un montant de 3,5 M €.

Le produit du CIR est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

DETAIL DES CREDITS D'IMPOTS (Montants en euros)	31/12/2020
CIR 2019	3 528 196
CIR 2020	3 596 676
Total	7 124 872

### Note 3.3 : Autres créances fiscales

La société a présenté sur le deuxième semestre 2019 une demande de rescrit concernant l'étalement fiscal de la somme de 44,1 M € perçue à la signature du contrat conclu avec Takeda le 19 octobre 2018. La Société ayant obtenu une réponse positive de l'administration le 10 décembre 2020, une

demande de remboursement de 3 965 338 € portant sur l'impôt payé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été formulée auprès du service des impôts des entreprises.

### Note 3.4 : Etat des dettes

ETATS DES DETTES (Montants en euros)	31/12/2020			
	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Dettes financières</b>				
Emprunt Obligataire Convertible	-	-	-	-
Emprunt Obligataire et intérêts courus	-	-	-	-
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	20 978 497	378 497	20 600 000	-
Emprunts et dettes financières diverses (2)	66 219	66 219	-	-
<b>Total des dettes financières</b>	<b>21 044 716</b>	<b>444 716</b>	<b>20 600 000</b>	<b>-</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 690 504	4 690 504	-	-
Personnel et comptes rattachés (1)	1 044 345	1 044 345	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (1)	939 461	939 461	-	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés (1)	100 872	100 872	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	57 184	57 184	-	-
Produits constatés d'avance	1 613 343	1 613 343	-	-
<b>Total des dettes d'exploitation</b>	<b>8 445 709</b>	<b>8 445 709</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>29 490 425</b>	<b>8 890 425</b>	<b>20 600 000</b>	<b>-</b>

(1) Le total des dettes fiscales et sociales s'élève à 2 084 678 € à la clôture de l'exercice

(2) dont parties liées : 66 219 €

### Note 3.5 : Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits

#### Emprunt auprès de la BEI

La Société et la BEI ont signé un contrat de financement le 23 novembre 2017, relatif à l'octroi d'un prêt pouvant représenter un montant total maximum de 40 M€ aux conditions suivantes :

- d'une durée de 5 ans à partir de la date de tirage
- au taux EURIBOR majoré de 6 pts
- bénéficiant d'un remboursement intégral du capital à terme échu
- bénéficiant d'une faculté de tirage par tranche de 5 M € arrivant à expiration le 31 décembre 2020

Le conseil d'administration a décidé le 23 avril 2020 d'exercer son droit à tirage du financement pour un montant de 20 M€ sur les 40 M€ initialement accordés par la BEI et versés en mai 2020.

La société a supporté 447 K € de frais au titre de la première tranche tirée pour 20 M €.

La faculté de tirage de la tranche complémentaire de 20 M€ est arrivée à expiration le 31 décembre 2020.

### Prêt d'amorçage Bpifrance Financement

Le 18 décembre 2016, la Société a obtenu un prêt d'amorçage auprès de Bpifrance Financement, d'un montant de 1 M€, aux conditions suivantes :

- d'une durée de 8 ans ;
- au taux de 4,30% jusqu'au 6 décembre 2016, puis TME du mois précédent le décaissement majoré de 3,94% ;
- bénéficiant de 12 trimestres de différé d'amortissement (avec des intérêts payables trimestriellement à terme échu) ;
- remboursable par 20 versements trimestriels à terme échu (1<sup>ère</sup> échéance le 31 mars 2020 – dernière échéance le 31 décembre 2024).

Le prêt fait l'objet d'une retenue de garantie s'élevant à 50 K€, comptabilisée en autres immobilisations financières.

La Société a supporté 4 K€ de frais.

### Note 4 : Avances conditionnées

En mai 2017, la Société a obtenu de la part de Bpifrance Financement une nouvelle aide affectée à un programme ayant pour objet « Essai clinique de Phase I dans l'étude de l'antagoniste FIMH – EB8018 », remboursable et ne portant pas intérêt, d'un montant maximum de 700 000 €.

Les versements ont été effectués aux dates suivantes :

- premier versement de 500 K€ en mai 2017 à la signature du contrat ;
- solde de 200 K€ en novembre 2018.

Le contrat prévoit un échancier de remboursement trimestriel de 43 750 € étalé entre septembre 2018 et juin 2022 et une clause limitant le remboursement à 350 K€ en cas d'échec ou de succès partiel du programme. La Société a supporté 21 K€ de frais.

Les résultats du programme présentant un succès technique, aucune demande n'a été déposée pour diminuer le remboursement.

En 2020, la Société a remboursé 175 K€.

Au 31 décembre 2020, le montant restant à rembourser s'élève à 263 K€.

### Note 5 : Ecart de conversion

Il est précisé que les comptes de la Société tiennent compte d'écarts de conversion passif sur les dettes envers sa filiale ENTEROME USA Inc pour un montant de 83 297 €.

## Note 6 : Trésorerie et Equivalents de trésorerie

Les postes de trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de 69,4 M€ de disponibilités bancaires.

## Note 7 : Produits et avoirs à recevoir

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Clients - Factures à établir	96 000	1 238 216
Total créances et comptes rattachés	96 000	1 238 216
Fournisseurs - avoirs à recevoir	17 227	
Personnel - produits à recevoir	75	
Etat - produit à recevoir	20 792	
Intérêts courus sur compte à terme	34 212	-
Total autres créances	72 307	-
Total général	168 307	1 238 216

## Note 8 : Charges à payer et avoirs à établir

DETAIL DES CHARGES A PAYER (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		-
Intérêts courus à payer	178 497	-
Total emprunts	178 497	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		-
Fournisseurs - Factures non parvenues	3 685 568	1 618 823
Dettes sur fournisseurs d'immobilisation	44 709	
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 730 277	1 618 823
Personnel - provision congés payés	266 617	223 803
Personnel charges à payer	777 728	684 797
Charges sociales à payer	699 601	992 333
Etat - charges à payer	3 495	4 633
Total des dettes fiscales et sociales	1 747 441	1 905 567
Associés comptes courants	-	-
Autres dettes	-	-
Total dettes fournisseurs d'immobilisations	-	-
Total général	5 656 215	3 524 390

## Note 9 : Charges et produits constatés d'avance

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF - Charges constatées d'avance	1 122 897	1 068 845
PASSIF - Produits constatés d'avance	1 613 343	2 618 422

### Note 9.1 : Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement relatives aux activités R&D (903 K€) pour lesquelles les sociétés de recherche sous contrat facturent en avance par rapport aux étapes des études, et plus spécialement aux coûts engagés pour les développements précliniques et cliniques des programmes en immuno-oncologie.

En complément, 220 K€ concernent des frais administratifs.

### Note 9.2 : Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont relatifs au paiement initial du contrat BMS et des paiements d'étapes du contrat Pfizer, qui sont reconnus de manière étalée sur la durée respective des programmes de recherche.

La durée du contrat BMS ayant été modifiée suite à son prolongement pour une année supplémentaire, l'étalement des produits générés par le contrat BMS a été modifié au cours de l'exercice 2020 (cf. Note 12).

## Note 10 : Composition du capital social

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	31/12/2020	31/12/2019
Capital (en euros)	7 471 079	5 912 053
Nombre d'actions	19 660 734	15 558 035
Valeur nominale (en euros)	0,38 €	0,38 €

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (en nombre d'actions)	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Actions ordinaires	1 455 778	781 155		2 236 933
Actions de préférence P	825 000			825 000
Actions de préférence P1	3 750 000			3 750 000
Actions de préférence P2	9 527 257			9 527 257
Actions de préférence P3		3 321 544		3 321 544
Total nombre des actions	15 558 035	4 102 699	-	19 660 734

Les actions de catégories P, P1, P2 et P3 bénéficient notamment de droits de liquidation préférentielle en cas de dissolution ou liquidation amiable ou judiciaire de la Société, ainsi que de droits non pécuniaires spécifiques.

## Note 11 : Tableau de variation des capitaux propres

ENTEROME Variation des capitaux propres Montant en euros	Capital Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Réserve légale	Réserves indisponibles	BSA	Report à nouveau	Résultat	Capitaux propres
Au 31 décembre 2019	15 558 035	5 912 053	463 451		59 683 747	492 632	(10 336 370)	(11 961 266)	44 254 247
Affectation du résultat 2019							(11 961 266)	11 961 266	0
Augmentation de capital AG 2 juin 2020	3 321 544	1 262 187			27 103 799				28 365 986
Attribution définitive actions gratuites	659 000	250 420			(250 420)				0
Exercice BSA	122 155	46 419	200 334						246 753
Résultat net 2020								(18 542 038)	(18 542 038)
Au 31 décembre 2020	19 660 734	7 471 079	663 785		86 537 126	492 632	(22 297 636)	(18 542 038)	54 324 948

### Note 11.1 : Primes d'émission et Réserves

Il est prévu dans les statuts de la Société que les primes d'émission liées aux différentes augmentations de capital soient transférées en réserves, excepté celles relatives à l'exercice des BSA.

### Note 11.2 : Attribution d'Actions Gratuites

Le tableau ci-dessous récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites émis :

Date d'attribution	Type	Nombre d'AGA émises	Nombre d'AGA caduques	Nombre d'AGA attribuées définitivement	Nombre d'AGA en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Juste valeur du sous-jacent
25 juin 2018	AGA 2018	605 000	(132 000)	473 000	-	-	5,57 €
22 janvier 2019	AGA 2018-2	151 000	-	151 000	-	-	11,28 €
24 septembre 2019	AGA 2018-3	35 000	-	35 000	-	-	6,41 €
21 janvier 2020	AGA 2018-4	50 000	-	-	50 000	50 000	6,41 €
21 janvier 2020	AGA 2018-5	122 990	-	-	122 990	122 990	6,41 €
Total		963 990	(132 000)	659 000	172 990	172 990	

Les actions gratuites AGA 2018 sont définitivement acquises deux ans après leur attribution. Elles ne sont pas soumises à une période de conservation.

Les actions gratuites AGA 2018-2, AGA 2018-3, AGA 2018-4 et AGA 2018-5 sont définitivement acquises un an après leur attribution. Elles sont ensuite soumises à une période de conservation d'un an.

L'obtention des actions gratuites n'est généralement pas soumise à une condition de performance à l'exception des AGA 2018-5 (dont la condition liée au financement a été réalisée en juin 2020). En revanche, elle est soumise à une condition de présence.

### Note 11.3 : Bons de souscription d'actions (« BSA ») et Options

#### *Bons de souscription d'actions*

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Prix d'acquisition du bon	Maturité	Prix d'exercice en €	Durée d'exercice
18 juin 2013	BSA 2013-05	495 000	190 098	304 902	-	-	0,16 €	4 ans	1,90 €	6 ans
18 novembre 2014	BSA 2014-04	208 986	208 986	-	-	-	0,32 €	4 ans	2,02 €	5 ans
12 octobre 2015	BSA 2015-10	384 460	262 305	122 155	-	-	0,32 €	4 ans	2,02 €	5 ans
6 décembre 2016	BSA 2016-11	208 500	38 670	-	169 830	169 830	0,63 €	4 ans	4,66 €	5 ans
25 juin 2018	BSA 2017-06	75 000	-	-	75 000	75 000	0,75 €	2,7 ans	5,21 €	4,5 ans
Total au 31 décembre 2020		1 371 946	700 059	427 057	244 830	244 830				

#### *Options*

Date d'attribution	Type	Nombre de bons émis	Nombre d'options caducs	Nombre d'options exercées	Nombre d'options en circulation	Nombre maximum d'actions à émettre	Prix d'acquisition du bon	Maturité	Prix d'exercice en €	Durée d'exercice
6 décembre 2016	Options 2016	20 000	-	-	20 000	20 000	- €	3 ans	4,66 €	5 ans
25 juin 2018	Options 2017	44 000	44 000	-	-	-	- €	3 ans	5,57 €	4,5 ans
Total au 31 décembre 2020		64 000	44 000	-	20 000	20 000				

L'exercice des bons n'est pas soumis à une condition de performance.

Les droits à exercice pour les BSA sont acquis annuellement :

- A hauteur de 25% à l'issue d'un an à compter de la date d'attribution ;
- Pour les 75% restants, acquisition mensuelle par 1/36<sup>ème</sup> sur 3 ans à compter de la date d'anniversaire de la date d'attribution.

Étant donné que le seul bénéficiaire des BSA 2017-06 est un membre indépendant du conseil, les droits d'exercice des BSA 2017-06 ont été acquis à hauteur de 50% à la date de l'attribution, les 50% restants ont été acquis au deuxième anniversaire de la date d'attribution.

En cas d'introduction en bourse de la Société, les BSA deviendront tous immédiatement exerçables.

Pour les options 2016, les droits à exercice sont acquis un an après la date d'attribution.

La Société n'a pas d'engagement de rachat de ces instruments.

### Note 11.4 : Bons de souscription d'actions (« BSA ») attribués à la BEI

Pour rappel, le 23 novembre 2017, la Société et la BEI ont signé un contrat de financement, relatif à l'octroi d'un prêt pouvant représenter un montant total de 40 M€.

Ce financement est rémunéré par un intérêt variable et par l'émission de bons de souscriptions d'actions ordinaires de la Société, donnant droit à la souscription d'actions ordinaires représentant 20 % du capital totalement dilué de la Société en cas de tirage par la Société de la totalité du

financement.

La Société a décidé le 23 avril 2020 d'exercer son droit à tirage du financement pour un montant de 20 M€ sur les 40 M€ initialement accordés par la BEI. La société a obtenu les fonds le 20 mai 2020. Par conséquent, les 2 071 318 BSA<sub>BEI</sub> émis lors de la signature du contrat deviennent exerçables et donneront le droit de souscrire 10% du capital social sur une base entièrement diluée, ce qui représente 2 233 173 actions ordinaires au 31 décembre 2020.

Le 8 décembre 2020, le conseil d'administration a décidé de ne pas appeler de tranche complémentaire. La faculté de tirage de la tranche complémentaire pouvant aller jusqu'à 20M€ est arrivée à expiration le 31 décembre 2020, conformément à l'avenant au contrat de financement de la BEI signé en mai 2020.

## Note 12 : Ventilation du chiffre d'affaires net

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Secteur Industrie Pharmaceutique	2 714 552	10 014 323
Dont Sociétés non liées	2 665 420	9 917 439
Dont Sociétés liées	49 132	96 884
Enterome USA Inc.	49 132	64 748
MDP S.A.	-	32 136
<b>Total Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 714 552</b>	<b>10 014 323</b>

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
France	-	-
Etranger	2 714 552	10 014 323
<b>Total Chiffre d'affaires net</b>	<b>2 714 552</b>	<b>10 014 323</b>

En octobre 2018, la Société et Takeda ont conclu un accord de recherche et développement, de collaboration commerciale et de licence. En vertu de ce contrat Takeda 2018, la Société a accordé à Takeda une licence sur les produits contenant un composé, EB8018 et ses back-ups, et certains compagnons-diagnostic développés par la Société pour le traitement ou la prévention de toutes les indications chez l'homme, autres que la fibrose kystique ou toute autre maladie respiratoire.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires est composé uniquement de la prise en charge par Takeda de l'excédent des services rendus par la Société à Takeda sur sa quote-part de financement des frais de développement d'EB8018 (25% Enterome – 75% Takeda) pour 0,7 M€.

En novembre 2016, la Société a signé un contrat de partenariat avec la société BMS. Dans le cadre de cet accord, la Société a reçu un paiement initial de 15 MUSD (14,1 M€), reconnu linéairement sur

la durée initiale du contrat de 3 ans. En août 2019 et en septembre 2020, la société BMS a exercé successivement son option de prolongation de la collaboration pour une année supplémentaire. Cette prolongation prendra fin le 15 novembre 2021. Le solde du paiement initial de 15 MUSD non reconnu au 31 décembre de la période d'extension, est étalé linéairement à partir du 1<sup>er</sup> jour de l'exercice en cours jusqu'au nouveau terme de la collaboration.

Sur l'exercice 2020, le chiffre d'affaires relatif à ce contrat s'élève à 1,6 M€ (versus 3,8 M€ en 2019) dont :

- 1 M€ au titre de l'étalement du paiement initial de 14,1 M€ (versus 2,2 M€ en 2019).
- 0,6 M€ relatif à la prise en charge par BMS des dépenses internes et externes engagées par Enterome dans le cadre des travaux de recherche prévus au contrat (versus 1,6 M€ en 2019).

Ce contrat prévoit également des paiements relatifs à l'atteinte d'étapes. Aucune étape n'ayant été atteinte à la clôture, aucun produit n'est reconnu à ce titre au 31 décembre 2020.

Le solde du chiffre d'affaires se compose d'une partie des paiements reçus dans le cadre des contrats signés avec les autres sociétés partenaires de la Société (Takeda 2015 et Pfizer) comptabilisés de manière étalée sur la durée respective des programmes de recherche.

A noter que le contrat Takeda 2015 a pris fin le 25 décembre 2020 et se solde par des revenus de 0,3 M€ en 2020 intégrant l'achèvement du Work Package 3 et ses surcoûts.

## Note 13 : Subventions

### Subvention ANRT

Le 1er janvier 2018, la Société a signé une convention avec l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie incluant une subvention d'un montant maximum de 42 000 €, dans le cadre d'un projet de thèse d'un doctorant ayant pour objet la prise en compte de l'organisation hiérarchique des espèces pour la découverte de signatures métagénomiques multi-échelles.

Ce projet s'étend sur une durée de 3 ans et prévoit une rémunération annuelle de 14 000 €. Il a pris fin le 31 décembre 2020.

En 2020, la Société a reconnu 14 000 € en subvention d'exploitation au titre de cette subvention.

## Note 14 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôts
Résultat courant	(23 106 838)	
Résultat exceptionnel	(2 998 739)	
Résultat net comptable	(18 542 038)	

La perte exceptionnelle de 3 M€ est principalement composée de la dépréciation des licences Vertex et de l'actif incorporel MDP (cf Note 1).

Il est rappelé que le résultat net comptable tient compte des produits et crédits d'impôt suivants :

	31/12/2020
IS 2018 (1)	3 965 338
CIR 2019	1 526
CIR 2020	3 596 676
Total	7 563 540

(1) Le produit d'impôt comptabilisé est consécutif à la demande de remboursement formulée à l'administration fiscale (Cf Note 3)

Il est à noter que le montant des déficits reportables s'élève à 90 533 967 € au 31 décembre 2020.

## Note 15 : Engagements financiers

### Note 15.1 : Crédit-bail

BNP LEASE :

- contrats copieur TOSHIBA
- depuis août 2012, renouvellement jusqu'en mai 2018
- depuis mai 2018 jusqu'en mai 2021 (36 mois), loyer annuel de 4 800 € HT
- redevances 2020 : 4 832 € HT.

NATIOCREDIMURS :

- contrat matériel de laboratoire Miltenyi et Hamilton
- à partir de septembre 2017, et jusqu'en septembre 2021
- caractéristiques :

	Montant en €
Valeur des biens pris en crédit-bail	247 890
Montant des redevances afférentes à l'exercice 2020	67 855
Montant cumulé des redevances des exercices précédents	159 476
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrés au titre de 2020 si les biens avaient été acquis par la société	49 578
Montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titres des exercices précédents	115 682
Evaluation des redevances restant à payer	
A un au plus	41 507
Entre un et cinq ans	
Plus de 5 ans	
Prix d'achat résiduel	2 479

Note 15.2 : Engagements hors bilan pris

Contrat signé avec TAKEDA en 2018 « Contrat TAKEDA 2018 »

Le 19 octobre 2018, la Société et Takeda ont conclu un accord de recherche et développement, de collaboration commerciale et de licence. L'accord consiste principalement en une licence exclusive sur certaines molécules (« EB8018 »), pour lesquelles la Société dispose de droits d'exploitation par le biais de son contrat de licence avec Vertex.

En vertu du contrat Takeda 2018, la Société a accordé à Takeda une licence sur les produits contenant un composé, EB8018 et ses back-ups, et certains compagnons-diagnostic développés par la Société pour le traitement ou la prévention de toutes les indications chez l'homme, autres que la fibrose kystique ou toute autre maladie respiratoire.

Au titre de ce contrat, la Société a reçu un paiement initial de 50,0 millions de dollars (44,2 millions d'euros).

Enterome est éligible à recevoir jusqu'à 640 millions de dollars conditionnés à l'atteinte d'étapes-clé dans la validation clinique, réglementaire et commerciale d'EB8018 et sous réserve de certaines conditions.

La Société s'est engagée à cofinancer 25% des frais de développement et de commercialisation d'EB8018 et aura droit à 25% des revenus nets générés aux États-Unis de tous les produits développés dans le cadre de l'accord, sous réserve de réductions dans certaines circonstances.

Après l'entrée de Takeda au capital de la Société lors du Tour E, le solde du montant réservé à une prise de participation a été converti en une enveloppe maximum de 9,5 M\$ utilisable par Enterome pour compenser l'excédent de prestations en faveur de son partenaire. Au 31 décembre 2020, 0,6 M\$ ont été utilisés.

La Société a le droit irrévocable de se soustraire à son obligation de cofinancement moyennant un préavis adressé à Takeda. Si la Société renonce à ses obligations de cofinancement et si son financement global était inférieur à un certain montant ou si, dans certaines circonstances, ses obligations de cofinancement ne sont pas remplies, la répartition des profits et pertes aux États-Unis sera convertie en des paiements de redevances, et les jalons de développement clinique et de commercialisation, seront réduits.

De plus, la Société a droit à des redevances échelonnées proportionnelles aux ventes réalisées hors du territoire américain, ces taux dépendant du fait que la Société a ou non choisi de poursuivre le cofinancement.

Par ailleurs, la Société reste responsable de toutes les obligations financières découlant de la licence Vertex.

#### Contrat signé avec TAKEDA en 2015 « Contrat TAKEDA 2015 »

Le 25 décembre 2015, la Société a signé un contrat de partenariat avec Takeda afin de collaborer dans le domaine de la recherche et du développement de médicaments innovants pour le traitement de troubles gastro-intestinaux graves, tels que les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin comme la rectocolite hémorragique, ou les troubles de la motilité, dans le syndrome de l'intestin irritable.

Ce contrat a été terminé le 25 décembre 2020. A partir de cette date, Takeda dispose de neuf mois pour lever une option de rachat, exclusive, payante et mondiale des droits de propriété intellectuelle sur les résultats issus de la collaboration pour les agents sélectionnés.

Ainsi, dans l'hypothèse où Takeda déciderait de lever l'option, elle deviendrait titulaire des droits de propriété intellectuelle sur lesdits résultats pour les agents sélectionnés et serait alors en charge de leur développement clinique et réglementaire ainsi que de leur commercialisation.

Dans cette hypothèse, le contrat prévoit des paiements à chaque étape clé du déroulement des projets (développement, réglementaire, mise sur le marché). En complément, Enterome percevrait des redevances sur les ventes nettes de tous les produits commercialisés par Takeda dérivés de cette recherche.

#### Contrat signé avec BMS

Le 25 novembre 2016, la Société et BMS ont signé un contrat de collaboration et de licence visant à rechercher et développer des cibles thérapeutiques et des molécules bioactives issues de la connaissance du microbiote intestinal pour le traitement du cancer (Projet 2). Cette collaboration porte également sur la recherche de nouveaux biomarqueurs, en lien avec le microbiote intestinal, susceptibles d'améliorer les effets cliniques chez les patients traités par les médicaments du portefeuille d'agents immuno-oncologiques de BMS (Projet 1).

Par voie d'avenant signé le 11 février 2021, BMS renonce à ses droits concernant le Projet 2. A l'exception de cette exclusion, toutes les dispositions de l'accord restent inchangées et la collaboration se poursuit sur le Projet 1

BMS est titulaire des droits de propriété intellectuelle sur les résultats issus de la collaboration à l'exception des perfectionnements de la plateforme technologique de la Société.

Par ailleurs, la Société concède une licence exclusive, emportant droit de sous-licencier, sur sa plateforme technologique à BMS dans le domaine de la collaboration.

En contrepartie, la Société recevra des paiements associés à des jalons de développement, ainsi que de royalties sur les ventes nettes des produits issus de la collaboration et exploités par BMS.

### Note 15.3 : Engagements hors bilan donnés

#### Engagement donné au titre des contrats avec l'INRA

Au titre de différents contrats conclus avec l'INRA, la Société serait redevable de paiements d'étapes et/ou de redevances dans l'hypothèse où l'un des projets de recherche visés par les contrats aboutissait à des résultats permettant le développement et/ou l'exploitation d'un candidat médicament ou d'un diagnostic.

#### Engagement donné au titre du contrat de licence Vertex

Le 26 octobre 2015, la Société a conclu avec le laboratoire pharmaceutique américain Vertex un contrat de licence exclusive mondiale portant sur une molécule permettant de bloquer la protéine Fimh pour le traitement de la maladie de Crohn, dont la société s'est engagée à assurer le développement.

Au titre de ce contrat, la Société a versé un paiement initial inscrit en actif incorporel au 31 décembre 2015 ainsi que deux paiements d'étapes en 2016 et 2020 respectivement, également comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours.

La Société s'est engagée à verser différents paiements d'étape (« milestones ») qui dépendent de l'atteinte de jalons de développement, ainsi que des redevances (royalties) sur les ventes.

#### Baux commerciaux

En juin 2012, la Société a conclu un contrat de location immobilière à Paris à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, sous la forme d'un bail commercial. D'une durée de neuf années entières et consécutives, soit jusqu'au 30 juin 2021, la Société conserve la possibilité de donner congé tous les trois ans uniquement.

En mai 2017, la Société a conclu un contrat de location immobilière à Evry à compter du 31 juillet 2017, sous la forme d'un bail commercial. D'une durée de neuf années entières et consécutives, soit jusqu'au 30 juillet 2026, la Société conserve la possibilité de donner congé tous les trois ans uniquement.

#### Note 15.4 : Engagements de retraite

Les salariés de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

Les engagements envers le personnel sont évalués sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable, à savoir la convention collective de l'industrie pharmaceutique.

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français. Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

HYPOTHESES ACTUARIELLES	31/12/2020	31/12/2019
Âge de départ à la retraite	Départ volontaire entre 65 et 67 ans	
Conventions collectives	Industrie pharmaceutique	
Taux d'actualisation (IBOXX Corporates AA )	0,34%	0,77%
Table de mortalité	INSEE 2017	INSEE 2017
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%
Taux de turn-over	Medium	Medium
Taux de charges sociales	45%	45%
<b>INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE</b>		
(Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Montant des engagements	578 122	504 065

#### Note 16 : Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

La Société a versé à ses membres du Conseil d'administration 140 000 € de jetons de présence au titre de 2020.

## Note 17 : Informations sur les conventions avec les parties liées

Aucune convention n'entre dans le champ d'application des informations à communiquer au titre des conventions conclues entre la société et les parties liées.

## Note 18 : Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	Exercice 2020	Exercice 2019
Cadres	43	40
Non cadres	11	10
Total effectifs moyens	54	50

## Note 19 : Montant des honoraires des commissaires aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (Montants HT en euros)	Exercice 2020 (12 mois)		Exercice 2019 (12 mois)	
	Cabinet EY	%	Cabinet EY	%
Mission de commissariat aux comptes	31 210	12%	30 600	3%
Autres missions légales	225 075	88%	1 166 478	97%
Total des honoraires	256 285		1 197 078	

## Note 20 : Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

### Levée de fonds

Le conseil d'administration a constaté le 26 janvier 2021, une augmentation complémentaire de capital décidée par l'assemblée générale mixte du 2 juin 2020, d'un montant nominal total de 0,1 M € par émission d'un nombre total de 191 337 Actions P3.

La Société a donc finalisé intégralement l'augmentation de capital décidée lors de l'assemblée générale mixte du 2 juin 2020 d'un montant global de 30 M€ portant sur 3 512 881 actions P3 à un prix de souscription de 8,54 €.

### Actions gratuites et options

Le conseil d'administration a attribué le 26 janvier 2021 :

- 126 563 AGA 2020-1. Les actions gratuites de 2021 sont définitivement acquises un an après leur attribution. Elles sont ensuite soumises à une période de conservation d'un an.

- 152 305 Options 2020. Les droits à exercice sont acquis un an après la date d'attribution.

## Note 21 : Tableau des filiales et participations

Il est rappelé que la Société détient une filiale américaine ENTEROME USA INC., régie par le droit de l'Etat du Delaware, créée en avril 2016, dont la Société détient 100% du capital et des droits de vote.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS (Montants en USD)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consenties par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société dans l'exercice
				Brute	Nette					
ENTEROME USA INC.	1	-	100%	1	1	(81 188)	Néant	243 513	(24 557)	Néant

## Note 22 : Créances et dettes concernant les entités liées et les entités avec lesquelles l'entité a un lien de participation

ENTREPRISES LIEES - Position vis-à-vis d'Enterome USA Inc. (Montants en euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES</b>		
Titres de participations (1)	0,93	0,93
<b>CREANCES BRUTES</b>		
Créances clients & comptes rattachés	-	-
Autres créances	-	-
Compte courant	-	-
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES</b>		
Compte courant	-	-
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs	-	-
<b>AUTRES DETTES</b>		
Débiteurs et créditeurs divers	(66 219)	(110 951)

(1) La Société possède 1 000 actions de sa filiale Enterome USA Inc, soit 100% des titres de la Société.

## Note 23 : Consolidation

Conformément à l'article L 233-17-1 du Code de Commerce, les sociétés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier des comptes consolidés lorsque toutes les entreprises qu'elles contrôlent (de manière exclusive ou conjointe) présentent, tant individuellement que

collectivement, un intérêt négligeable. Compte-tenu de l'intérêt négligeable d'Enterome USA Inc, la Société remplit ce critère d'exemption et est dispensée de préparer des comptes consolidés. Néanmoins, la Société prépare des comptes consolidés selon le référentiel IFRS sur une base volontaire pour les besoins de sa communication financière.